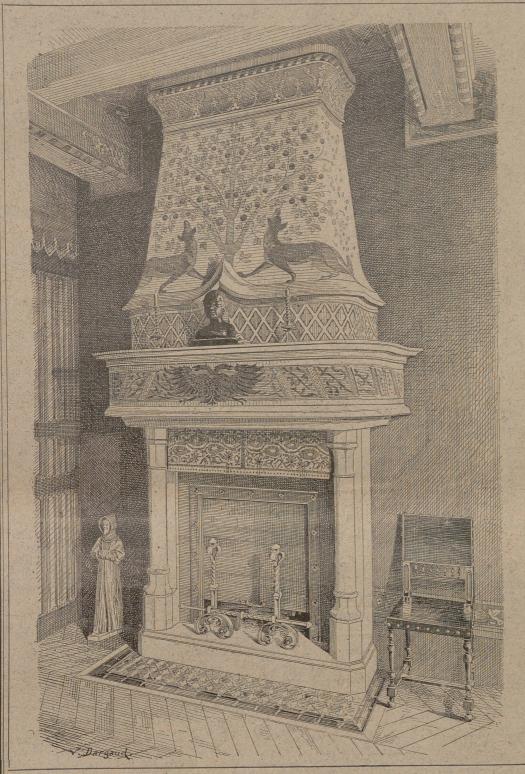


SGCB2021

LIBRAIRIE DE LA CONSTRUCTION MODERNE DUJARDIN et C', Editeurs

PARIS. — 17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS



HABITATIONS
PARTICULIÈRES

1 re SÉRIE

En cours de publication

HOTELS PRIVÉS

Par P. PLANAT

80 PLANCHES

EN COULEUR

TEXTE

AVEC NOMBREUX DESSINS

COMPLÉMENTAIRES

Prix: 150 Fr.

Pour l'Étranger: 180 fr.

RESPONSABILITÉ DES CONSTRUCTEURS

Traité pratique et juridique avec recueil de la jurisprudence

PAR H. RAVON, Architecte, Rédacteur de la Construction moderne

Un volume in-8°, 500 pages (Même format que notre ouvrage sur la Résistance des Matériaux)

Broché: 25 fr. — Cartonné: 27 fr. 50. — Relié: 30 fr.

Nous avons divisé l'étude de la responsabilité des constructeurs en plusieurs parties absolument distinctes quoique intimement liées.

D'abord nous avons posé le principe de la responsabilité et fait ressortir sa nécessité. Nous avons ensuite examiné les questions au point de vue de la doctrine, puis, après avoir montré l'importance capitale du fait, indiqué la nécessité de l'expertise et la sérieuse attention qu'il de vue de la doctrine, puis, après avoir montré l'importance capitale du fait, indiqué la nécessité de l'expertise et la sérieuse attention qu'il faut attacher à cette sorte d'instruction qui précède la décision judiciaire, nous avons successivement abordé : la responsabilité de l'architecte faut attacher à cette sorte d'instruction qui précède la décision judiciaire, nous avons successivement abordé : la responsabilité de l'entrepreneur non seulement au point de vue de l'ouvrage, mais aussi au point de sous les divers côtés qu'elle présente, la responsabilité de l'entrepreneur non seulement au point de vue de l'ouvrage, mais aussi au point de vue de l'ouvrage; nous avons dit quelques mots sur ce qu'on désigne généralement sous le mot : Vices de constructions ; enfin nous avons clos notre travail par un recueil de jurisprudence aussi complet que possible avec table spéciale afin de faciliter les recherches.

DURCISSEMENT ET L'INALTÉRABILITÉ DES PIERRES CALCAIRES

ÉCONOMIE DE 60 p. 100

Sur la construction par l'emploi des pierres com-munes rendues plus belles et plus durables que les roches. — Restauration. Remise en état des cons-tructions détériorées. HORS CONCOURS A L'EXPOSITION DES ARTS DÉCORATIFS

FAURE & KESSLER, à Clermont-Ferrand. Suc. à Paris, 15, av. de l'Opéra, et 16, r. d'Argenteuil

MOSAIQUES

EN MARBRES POUR DALLAGES ET SUR FOND OR Figures et ornements pour décorations murales, voûtes, plafonds, etc.

DÉCORATION EN ÉMAUX ET DALLAGES

du Noavel Opéra, Musée du Louvre, Banque de France, Jouvel Hôpital du Havre, Église Saint-Paterne, à Orléans Musée d'Amiens, etc. RECOMPENSES: Paris, 1867, 1873, 1885, 1886;

ANCNE MON MAZZIOLI, DEL-TURCO 1re MAISON FONDÉE A PARIS

A. ZANUSSI, EX-REPRESENTANT, SUCB

Rue de Grenelle, 151, Paris. Succursale à Amiens, rue Jules-Barni, 40. Correspondant à Orléans, Didier, r. des Anglaises, 4

COFFRES-FORTS PETITJEAN INCOMBUSTIBLES. INCROCHETABLES



SELLERIES - VACHERIES ETC

Maison MUSGRAVE & Co, limited PARIS, LONDRES et BELFAST



Médailles d'or et d'argent aux Expositions internationales.

MÉDAILLE D'OR AMSTERDAM, 1883

On peut voir nos articles en grandeur d'exécution dans nos salles d'exposition à Paris.

CATALOGUES et devis franco sur demande.

MUSGRAVE ET C⁰, LIMITED PARIS. — 240, rue de Rivoli. — PARIS

FACCHINA 7, r. Cardinet, PARIS P

MANUFACTURES de CARRELAGES MOSAIQUES V^{ve} Raynaud et C^{re}

Usines (NARBONNE (Aude).

Carreaux riches et ordinaires, noirs et en couleurs. Imita ons céramiques, carreaux pour décoration intérieure extérieure. Envoi d'Album sur demande PRODUCTION ANNUELLE: 50.000 MÈTRES SIÈGE SOCIAL: NARBONNE pécialité de carrelages pour trottoirs, cours, écuries, etc

ESCALIER INCOMBUSTIBLE Système LUC

Ces escaliers en maçonnerie, légers, élégants, plus solides que ceux en chêne, coûtent SO p. 0/0 meilleur marché.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

M. HANELIN

Agent Commercial.

150, Boulevard Magenta PARIS



65 0/0 D'ECONOMIE 2.000 APPLICATIONS

Chauffage, Ventilation Étuves, Séchoirs Dessication, etc., etc.

CLARK ET C° Inventeurs des Fermetures en tôle d'acier ondulé roulant d'elles mêmes

CLARK BUNNETTET (°, LIMITED, Succe Médaille d'Argent A L'EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1878



Dablin

1872

aux Expositions d Oporto

1865 Philadelphie 1876

Melbourne 1881

Amsterdam 1883

Fournisseur de l'Etat, de la Ville de Paris de la Cie des Chemins de fer de l'Est, etc., etc. MAISON ETABLIE A PARIS EN 1860. BUREAUX ET ATELIERS

BUREAUX ET ATELIERS Impasse Boileau, Auteuil, Paris

Pavages et Carrelages Céramiques CARRELAGES MOSAIQUES EN GRÊS CÉRAME

De Paray-le-Monial
CORBASSIÈRE & DÉFOSITAIRE EXCLUSIF

Eniter les contrefaçons de Médailles nos pavages. qui toutes sont étrangères. 16, rue de la Chapelle.

ALEXIS MENARD SUCT DE CONSEIL

Rue Marcadet, 279, Paris

CHARPENTE & MENUISERIE EN FER

SERRURERIE D'ART

ÉLECTRICITÉ, ACOUSTIQUE, PARATONNERRES

Spécialités brevctées, systèmes Cairol et A. Ménard

Persiennes fer, fer et bois, lames mobiles en

Ferme-persiennes fonctionnant de l'intérieur. Espagnolettes à tringle plate pour persiennes. Glaces et Portes a coulisse. Fermetures de Magasin, Stores, Jalousies. Chassis mécaniques pour écoles, casernes, cuisines etc.

Ascenseurs, Monte-charges, Monte-plats Appareils de levage de tous systèmes hydrauliques, a vapeur, a bras, etc.

COMMISSION pour tous articles du bâtiment.

PAVAGE CERAMIQUE FRANÇAIS DE BOULOGNÉ-SUR-MÉR

TESTET

124, rue de Tocqueville.

ET SSINS VAF

GRANIT
ASPHALTE
PAVAGE
CANALISATION

GENIE SANITAIRE Etablissement complet du tout à l'égout. ÉTUDES ET DEVIS A FORFAIT.

PAUL CHALET

60, rue Dombasle, 60

USINE A VAPEUR

ENTREPRENEUR

Ville de Paris, de l'Etat Assistance publique.

SERRURERIE ET MENUISERII

Escaliers en fer, brev. s. g. d. g. Rampes en fer, brev. s. g. d. g.

HANGARS ÉCONOMIQUES

TÉLEPHONE

SOMMAIRE

Correspondance : Le triomphe de l'École. Des jurys professionnels !

Exposition Universelle de 1889 : L'Architecture des bâtiments de l'Exp sition.
École des Beaux-Arts: Concours de 2º classe.
Les Temples souterrains de l'Inde: Les Temples d'Ello-

Consultations juridiques.
Le nouvel Hôtel des Postes de Genève.
L'Escalier de la Salle des Congrès au Trocadéro.
L'Hygiène à l'Exposition Universelle.

Consultation pratique: Réparation d'un escalier. Nominations. - Nécrologie. - Nouvelles.

DESSINS, - Frontispice. - Exposition Universelle de 1889: Porte de la Galerie de Suffren. — Ecole des BeauxArts: Concours de 2º Classe, 4 Croquis. — Plan d'ensemble
des Temples de Kylas à Ellora. — Le nouvel Hôtel
des Postes de Genève: 2 Croquis. — L'Escalier de la
Salle des Congrès au Trocadéro, 2 Croquis. — L'Hygiène à l'Exposition Universelle, 4 Croquis.

PLANCHES HORS TEXTE. - Mairie du XIVº Arrondisse ment, planche 83. - Palais des Arts Libéraux, planche 91.

BIBLIOGRAPHIE

NOUVEL ITINÉRAIRE-GUIDE ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS

Nous signalons à l'attention des architectes et des artistes en général l'apparition d'un ouvrage sur Paris publié sous le patronage de la Société des amis des monuments parisiens. Il s'agit du Nouvel itinéraire-guide artistique et archéologique de Paris. L'auteur est M. Charles Normand, architecte diplòmé par le gouvernement. L'ouvrage paraît par livraisons et comportera au moins 400 pages, avec 150 planches et gravures sur papier teinté de luxe. Les dessins, très soignés. sont reproduits par les meilleurs procédés de photogravure.

LIBRAIRIE MARCHAL ET BILLARD 27, PLACE DAUPHINE, PARIS.

JOURNAL DÉS PROCÈS EN CONTREFAÇON

NOUVEAU RÉGIME INTERNATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

A l'occasion du Congrès international de la propriété industrielle, qui doit avoir lieu à Paris, du 3 au 10 août, la librairie Marchal et Billard met en vente la collection complète des livraisons consacrées, par M° Louis Donzel, au commentaire et à la critique de la Convention internationale du 20 mars 1883. Cette collection qui ne comprend pas moins de trente-cinq livraisons de seize pages, et qui est le seul traité publié sur la matière, est indispensable à ceux qui ont besoin de se rendre compte de la nouvelle législation internationale des brevets, des marques de fabrique et des dessins et modèles industriels. Elle est en vente au prix de 10 francs.

Ladministration du journal l'enverra franco, à titre de prime, à tous ses abonnés d'un an à partir du 15 juillet 1889.

Abonnement d'un an, Paris 12 fr. Province 14 fr. Etrangér 16 fr.

AVIS A NOS ABONNÉS

Il arrive très fréquemment que nous recevons des demandes de consultations et de renseignements qui ne portent pas d'une façon suffisante le nom et l'adresse de l'expéditeur. Nous rappelons à nos abonnés que nous ne pouvons tenir compte des lettres qui ne contiendraient pas la dernière bande imprimée du Journal.

ÉCONOMIE ET FINANCE

Les indications des statistiques ne se démentent pas. Chaque semaine, quelque document affirme les progrès de la restauration économique du pays, aussi bien les tableaux du commerce que les bulletins de recettes des industries de transport ou les bilans successifs de la Banque de France. L'encaisse, or, de notre premier établissement de crédit est particulièrement prospère; les trois dernières semaines l'ont accrue d'environ 80 millions et l'ont portée à un chiffre voisin de 1,200 millions. C'est là un des effets les plus notables de l'affluence des étrangers venus à Paris pour visiter l'Exposition,

La reconstitution rapide de notre encaisse n'est pas seulement un signe de prospérité, à son tour elle a des conséquences très importantes en ce qu'elle nous vaut une situation trés forte dans nos opérations de commerce avec l'étranger, qu'elle nous permet de solder avec une extrême facilité, grâce à la prime de notre billet de banque, même à Londres. En effet, le change de livre sterling s'est, depuis un mois, établi en notre faveur, elle vaut 25.15, ce qui ne s'était pas vu depuis de très longues années,

Il est peu probable que cette situation favorable se modifie avant la fin de l'année. Le succès de l'Exposition est loin de faiblir; il est plutôt à prévoir qu'il s'accentuera avec les vacances. Dès lors, les effets particuliers que nous signalons se maintiendront avec la cause. Et ce n'est pas la récolte assurément, qui les diminuera, les avis de la province, réserve faite des accidents locaux, sont unanimes et autorisent à penser qu'il ne sera pas nécessaire de diminuer cette année notre encaisse métallique pour payer nos achats de grains.

Nonobstant, ces faits, le marché financier a une physionomie exceptionnellement découragée. La Rente a fléchi à 83,25; le Suez à 2,250; le Nord à 1,675; lé Lyon à 1,300. On y parle beaucoup des élections. Les difficultés de la situation internationale, des armements de toutes les puissances, et d'autres choses encore dont on a parlé depuis longtemps. Il s'est tout uniment formé un parti de baisse, qui en ce moment l'emporte, comme il s'était formé, il y a trois mois, un parti de hausse dont l'audace et l'activité avaient été alors couronné de succés. Ce sont là de pures jeux de bourse qui ne doivent, en aucun cas, impressionner les capitaux en quête de bons placements. Au contraire, l'occasion est peut-être unique pour l'épargne intelligente de se procurer des valeurs de premier ordre à des prix très bas, savoir les actions et obligations du Crédit Foncier, les chemins de fer du Nord et de Lyon, des actions, parts de fondateurs et civiles du Suez.





L'ARCHITECTURE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Tous nos lecteurs connaissent l'esprit original et incisif de M. Frantz Jourdain; s'il en fut jamais un qui ait su se dégager de vains préjugés, c'est assurément celui-là. Aussi n'avonsnous été nullement surpris que le « Figaro de la Tour Eiffel » lui ait confié son principal article d'inauguration.

M. Frantz Jourdain, ami de la Construction moderne, a bien voulu lui communiquer cet article et en autoriser la reproduction. Peut-être ne partageons-nous point sa manière de voir sur tous les points, mais lorsqu'il arrive à notre confrère, qui a bien souvent raison sous une forme piquante, d'émettre une opinion plus discutable, elle mérite toujours la réflexion du lecteur. Il est prudent de ne pas la repousser avant de l'avoir bien examinée sans parti pris.

Voici l'article:

Comme la musique, l'architecture est un art fermé, un peu mystérieux, un art qui s'exprime dans une langue dont la technicité effraie, un art dont la foule ignore les dessous, la cuisine, et dont la grammaire — inconnue des profanes rebute et ennuie les hommes du monde les plus ouverts aux manifestations intellectuelles. Aussi est-elle traitée en cendrillon par les critiques qui la laissent carrément de côté ou lui accordent de temps en temps, — dans des circonstances extraordinaires, — une parole de commisération. Eux qui sont compétents quand il s'agit de parler d'un livre, d'une pièce, d'un tableau, d'une statue, ne s'élèvent guère au-dessus du niveau du public dès qu'ils se trouvent devant un monument : ils jugent à la bonne franquette, sans s'appuyer sur aucun raisonnement, se laissant aller à leur impression première, louant ou attaquant de chic et, quatre-vingt-dix fois sur cent, admirant une œuvre parce que le constructeur a empilé une quantité formidable de pierres les unes sur les autres, ou simplement parce que « c'est haut ».

Il ne faudrait pas tomber dans ce travers au sujet de l'Exposition universelle. Les travaux qu'on y exécute sont la résultante d'une poussée intellectuelle si puissante, si générale,

4º Année. — Nº 40.

qu'il serait fâcheux de ne pas l'analyser et de contempler cette ville de Titans sans raisonner son admiration. Or, sans se perdre dans des études arides et longues, rien n'est plus facile, avec un peu de réflexion, que de comprendre la portée très particulière, très caractéristique de l'évolution architecturale qui s'opère en ce moment au Champ-de-Mars.

On s'est longtemps plaint que le xixe siècle n'eût pas de style personnel. Fondé jusqu'à un certain point, ce reproche va, je le crois, tomber aujourd'hui dans le vide. Empêtrés dans les formules classiques dont l'École des Beaux-Arts tient boutique, que l'État chérit et que l'Institut conserve précieusement, — comme le feu sacré de Vesta, — les architectes, même les plus distingués, s'étaient à de rares exceptions près stérilisés dans des efforts inutiles et énervants. Mais il existe quelque chose de plus fort que les sectes, les écoles, les préjugés, les traditions, le parti pris, c'est la nécessité, cette force aveugle et brutale avec laquelle on ne discute pas. Quand il a fallu résoudre les multiples et compliqués problèmes soulevés par la construction d'une Exposition universelle comme celle de 1889, on a bien été obligé de jeter au panier les formules empiriques qui tombaient en putréfaction et d'abandonner une esthétique démodée, inapplicable au monde moderne. A des besoins nouveaux, des formes nouvelles. Et alors on a mis courageusement la cognée dans la forêt séculaire : plus de colonnes qui encombrent, plus d'épaisses maçonneries qui arrêtent la circulation, plus de frontons inutiles, plus d'entablements qui écrasent, plus de coupoles en pierres massives, plus de scolastique préhistorique, plus d'entraves pédantes au bon sens et aux besoins d'un peuple. Au lieu de ce fatras tyrannique etétroit, des armatures de fer laissent librement passer la lumière et l'air, des points d'appui élégants n'ayant que l'équarrissage mathématiquement nécessaire à la résistance et à la stabilité des dômes audacieux, s'élevant, sans efforts, de 40 et de 50 mètres dans l'air, des portiques spacieux dont les supports graciles et largement espacés ne gênent ni la vue, ni la marche.

C'est plus qu'une évolution, c'est une révolution.

Est-ce à dire qu'aucune tentative n'avait encore été osée dans ce sens ? Evidemment non. Des modifications de cette importance ne s'opèrent pas en quelques mois et les styles ne changent pas comme un décor de féerie au Châtelet.

En 1867 et en 1878 on était déjà entré dans la voie indépendante que je signale. Mais les ingénieurs s'étaient seuls aventurés et le chaudron de 1867 ne brillait pas précisément par les qualités artistiques. A la dernière Exposition universelle, les architectes s'étaient un tantinet enhardis, et ils avaient essayé d'agrémenter de coups de crayon et de pinceau la maussade tôlerie de leurs frères ennemis les faiseurs d'x. Avec quelle timidité, il est vrai, s'étaient-ils attelés à la besogne! Cette fois, imitant le chien du jardinier, les architectes ont mis de côté leur bouderie intempestive et, se jetant hardiment dans la lice, ils ont produit une admirable œuvre d'ensemble qui arrête et précise ainsi qu'un éclatant manifeste, des notions architecturales jusqu'ici vagues et confuses.

Sans croire à la création d'une courbe, comme l'écrivait récemment un inspecteur des beaux-arts candide, qui ne se doutait pas que la ligne de courbure d'une ferme métallique n'est nullement fantaisiste, mais bien imposée par le calcul, par le tracé de l'épure, — on doit reconnaître que nous voyons enfin un monument totalement affranchi de l'influence grecque, romaine, gothique, renaissance ou xvine. En comparant les palais du Champ-de-Mars à la Madeleine, à la Sainte-Chapelle, à Versailles, à l'Opéra, on ne découvrira aucune similitude entre ces différentes constructions et celles qui s'élèvent vis-à-vis du Trocadéro. La colonne et le pilastre, sans lesquels il semblait impossible d'avoir une façade monumentale, ont brusquement disparu; le sempiternel et monotone entablement est remplacé par un couronnement à la silhouette mouvementée; les fenêtres, aux proportions despotiquement imposées, sont devenues des verrières aussi larges que cela est nécessaire; les portes se sont transformées en vastes baies sous lesquelles la foule circule à l'aise sans craindre l'écrasement; tout en conservant son harmonieuse élégance, la construction loyalement accusée montre sa puissance et sa force; l'extérieur laisse deviner la destination de l'intérieur; le plâtre ni la brique ne dissimulent plus, sous un mensonger décor, le métal qui, vainqueur d'un préjugé imbécile, reçoit la consécration officielle de l'art monumental; les parties d'élévation qui ne supportent que leur propre poids — les remplissages — ne sont plus alourdies par des enduits, mais décorées par des terres cuites laissant suivre de l'œil les lignes de l'ossature générale, tout en rompant l'uniformité des surfaces métalliques et coupant la rigidité de la perspective. L'industrie contemporaine, si riche pourtant et si parcimonieusement mise jusqu'à présent à contribution dans la construction, a été cette fois appelée à jouer un rôle prépondérant dans la décoration : les stafs, les faïences, les laves émaillées, les briques teintées, les tuiles vernissées, les zincs laqués, les enduits colorés, employés à profusion dans ces palais féeriques, jettent une chatoyante et étincelante poudre d'or sur l'ensemble qui, sous le soleil, rit et pétille ainsi que le vin de France.

Remarque intéressante: des trois architectes chargés des constructions au Champ-de-Mars: M. Formigé pour le palais des Beaux-Arts et des Arts libéraux, M. Bouvard pour le palais des Industries diverses, et M. Dutert pour la galerie des Machines, — c'est le grand prix de Rome, M. Dutert, qui est entré le plus franchement dans la voie révolutionnaire et qui a jeté avec le plus d'entrain, par-dessus la Tour Eisfel, les souvenirs du passé et les préceptes classiques.

Le succès a d'ailleurs pleinement récompensé le sacrifice, car la galerie des Machines, avec sa fantastique portée de 115 mètres sans tirants, son envolement audacieux, ses proportions grandioses, sa décoration intelligemment violente, est une œuvre d'art aussi belle, aussi pure, aussi originale, aussi élevée qu'un temple grec ou une cathédrale gothique. En entrant sous cet immense vaisseau, — véritable église érigée à la vapeur, la divinité moderne, on se sent pris d'enthousiasme et, quelque Parisien, quelque sceptique, quelque blagueur qu'on soit, on entend furieusement vibrer cette pauvre corde du chauvinisme qu'on faisait semblant de croire brisée pour toujours.

S'il était indispensable de mêler la critique à l'éloge, je reprocherais à M. Formigé d'avoir bouché avec des cloisons en bois les vastes baies de son palais des Beaux-Arts et de s'être aperçu — trop tardivement, — qu'il était impossible d'accrocher des tableaux après des vitres. Je le querellerais aussi pour avoir sacrifié une place dévorante à son escalier, au détriment d'œuvres d'art qui vont se morfondre dans des vestibules. De son côté, M. Bouvard, un artiste très personnel et de grand talent en tous cas, a, je le crains, exagéré l'échelle de sa décoration et, en voulant éviter la mièvrerie et les maigreurs, est peut-être tombé dans la lourdeur et la vulgarité. Mais ces réserves sont-elles bien de saison en ce moment? On n'exécute pas un aussi prodigieux tour de force, on n'enfante pas de pareils monuments en deux ans, sans commettre des erreurs que l'étude aurait facilement écartées; du reste, les exceptionnelles qualités dont les constructeurs ont fait preuve effacent les quelques taches sur lesquelles je ne veux pas équitablement m'appesantir.

En résumé, la France doit s'enorgueillir d'un effort qui, au point de vue aussi bien cérébral que manuel, autant par la conception que par l'exécution, dépasse les prévisions les plus optimistes, qui place notre architecture nationale à la tête d'un mouvement dont l'importance marquera dans l'humanité et qui prouve une fois de plus de quelles inimitables merveilles sont capables l'artiste et l'ouvrier français dès qu'ils s'unissent dans un amour commun pour l'utile, le vrai, le grand et le beau.

Frantz Jourdain.

CORRESPONDANCE

LE TRIOMPHE DE L'ÉCOLE

CHER MONSIEUR,

Je lis aujourd'hui, dans le journal l'Architecture, une affirmation tellement pyramidale du confrère Roux, que je crains d'avoir mal compris et que je viens lui demander d'être assez aimable pour bien préciser sa pensée.

« Les constructions de l'Exposition — dit-il — consacrent » le triomphe éclatant des élèves de l'Ecole des Beaux-Arts ».

Rêve-je ou ne rêve-je pas? — comme dit Lassouche. C'est étonnant comme il est facile, avec un peu d'habitude, de voir blanc ce qui est noir, et tricolore ce qui est vert pomme! Je croyais au contraire que les constructions de l'Exposition étaient faites contre et malgré l'Ecole des Beaux-Arts. Estce moi ou le camarade Roux qui erre? Voyons, sérieusement, est-ce que la porte du quai d'Orsay, le pavillon des Colonies, le palais des Arts Libéraux, la Galerie de 30 mètres, la rue du Caire, la plupart des pavillons étrangers, les constructions exotiques de l'esplanade des Invalides, la Galerie des machines, la tour Eiffel, sont le produit de l'enseignement professé aux Beaux-Arts?

J'ai dû mal comprendre la pensée exprimée dans l'Architecture. En tout cas, je serais content tout plein d'avoir une réponse catégorique du confrère à ce sujet. Il y a des cas où il est indispensable de mettre les points sur les i pour couper court à une légende imbécile qui s'implanterait de suite dans le crâne des gogos, et je paye un lapin à celui qui me prouvera que la Galerie des machines est un projet d'école et que c'est en potassant les villas italiennes et les temples romains que MM. Eiffel et Sauvestre ont — fatalement — élucubré leur Tour de 300 mètres.

Si je gagne, nous mangerons le lapin ensemble, en regardant les danseuses Javanaises qui sont peut-être des Florentines déguisées, du temps des Médicis, et revêtues des costumes dessinés par Cabanel. On ne peut pas savoir.

Cordialement à vous.

Frantz Jourdain.

DES JURYS PROFESSIONNELS!!

1er juillet 1889.

Le Figaro d'aujourd'hui s'attaque aux Comités de Lecture des théâtres subventionnés, comités presque exclusivement composés de comédiens que l'on charge d'accueillir ou de repousser les manifestations d'un art qui n'est point le leur. Dans son article intitulé: Mon projet, Caliban relate ainsi une conversation qu'il eut naguère avec M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts:

- « Ah! Caliban! si vous vouliez ne pas rire toujours!...
 « Railler une institution ridicule, c'est beaucoup, mais ce
 « n'est pas assez! Nous donner le moyen d'en réformer les
 « abus, à la bonne heure! Il est clair que les intérêts des
 « lettres sont compromis quand ils sont confiés aux comé« diens de la troupe d'État. Nous sommes là-dessus d'accord
 « avec vous, qui l'ètes avec l'opinion publique. Avez-vous
 « une idée pour la réforme du Comité de Lecture, et, si vous
 « en avez une, pouvez-vous nous la dire avec la gravité
 « requise? Parlez, on vous oït des hauteurs! »
- « J'en ai une, et je ne ris plus, puisqu'il ne faut plus « rire, en France, pour paraître sérieux. »
- « Pensez-vous d'abord que tous mes confrères ne sont pas, « comme dirait M. Lejeune, des canailles? Les croyez-vous « capables d'être aussi honnêtes que les comédiens les plus « honorables, d'avoir une conscience et d'aimer, eux aussi, « leur patrie et sa gloire artistique? Car tout est là et il y a « beau temps qu'une réforme serait accomplie, même par le « gouvernement le moins libéral, si on admettait qu'un litté-« rateur français peut être autre chose qu'un coquin doublé

« d'un imbécile. »

- « Moi je le suppose, et mon projet s'appuie sur cette hypo-« thèse. »
 - « Aboutissez! »
- « J'aboutis entre vos mains, cher monsieur Larroumet, « et voici le modeste projet dont la mise en œuvre suffirait « peut-être à éterniser votre souvenir dans le cœur des dra-« maturges. »
- « Étant donnés les abus, injustices, erreurs et mécomptes « des systèmes actuellement en usage, à Paris, pour la récep-« tion, représentation et exploitation des œuvres de l'art « théâtral — systèmes dont quelques-uns sont abusivement « patronnés par le Gouvernement — la Société des auteurs « dramatiques, afin d'y parer de son mieux, en attendant la « réforme, se constitue en jury professionnel et elle arbore, « comme la Société des peintres et des statuaires, sa ban-« nière de corporation. »
- « Le droit à la production dans les Arts et Métiers, est « imprescriptible; il ne peut être entravé par des privilèges, « fussent-ils historiques. Or, comme il semble malheureuse-« ment démontré que les produits de l'art théâtral ne sau-« raient atteindre au public sans la garantie d'intermédiaires « soi-disant accrédités, mais la plupart du temps sans mandat « et toujours arbitraires, la corporation arrête et fixe à elle-« même l'autorité dans la matière, elle se constitue juge res-« ponsable et courtière des ouvrages de ses membres. Elle les « invite à élire un jury professionnel par lequel seront réglés « et sauvegardés les intérêts de leur corps d'état. »
- « Ce jury décidera par examen, sinon de la véritable valeur « d'art — car nul n'en décide — du moins de la viabilité scé-« nique des pièces et il sera chargé de les présenter, s'il y a « lieu, au public. »
 - « Les comédiens joueront la comédie. »
- « Tel est mon projet, monsieur le directeur, et quoique je « l'aie fait grave, je vous vois rire encore; tant les questions « qui touchent les lettres semblent drôles en République! « Mais, si vous en riez, vous, tous mes confrères vont s'en « tordre, et me voilà pour longtemps ridicule.
- « J'avais bien un autre projet, plus sage peut-être et moins « long. Il consiste à faire jouer la réception des pièces, à pile « ou face, sur la place de la Concorde, par un honnête « homme. Mais ce serait toujours un comédien! et jamais un « homme de lettres, paraît-il. »

Auprès de beaucoup d'administrations et des jurys administratifs qui en émanent, les architectes sont placés dans une situation semblable à celle des auteurs dramatiques, soumis au bon plaisir des comédiens. L'exécution d'un projet d'architecture dépend d'un administrateur ou d'un jury incompétents; ce sont les comédiens qui gouvernent les auteurs, dont ils ne devraient être que les interprètes remplis d'égards. Si l'administrateur, si le comédien leur sont contraires, l'artiste ou le poète ne pourront jamais produire d'ouvrages sous leur forme définitive. Un comptable décide de la qualité des projets de bâtiments; un comédien qui récite, à qui l'on souffle ses rôles, juge en souverain ce qu'il devrait jouer seulement. Ce sont les inférieurs qui commandent à leurs supérieurs, qui

leur ouvrent ou leur ferment la carrière. C'est la plante parasite étouffant l'arbre qui la supporte! C'est l'agent qui est devenu le chef, c'est le valet qui ordonne à son maître! L'architecture française n'est plus aux architectes! La scène française n'est plus à Molière, elle est à Mascarille, à Jodelet, à Scapin! Et s'il arrive que Scapin ait réellement de la fourberie, il en résulte des effets incalculables!

Certes, les jurys professionnels que demande Caliban seraient, eux aussi, formés avec des hommes, c'est-à-dire avec de faibles êtres trop souvent mus par la vanité, l'orgueil, l'envie, par toutes les passions; mais au moins leur verdict serait celui de gens compétents dont l'autorité, faste ou néfaste, est celle que le Destin nous a infligée. Mais ce n'était pas la destinée de nos conceptions d'être soumises au verdict de jurés incompétents! Il n'est pas dans l'ordre inévitable des choses que la destinée professionnelle des auteurs dépende des comédiens plutôt que des auteurs!

Aussi le brave Caliban n'a-t-il pas désespéré de l'avenir. Il mène depuis quinze ans, seul et sans aide, une campagne contre « les fermiers généraux de la Littérature dramatique ». Il veut les remplacer par un jury professionnel. Parce qu'il faut une scène, des décors, des acteurs, un directeur, des quinquets, beaucoup d'argent pour présenter au public les œuvres dramatiques, Caliban propose de soumettre la réception des pièces de théâtre à l'examen d'un jury professionnel.

Ainsi qu'à l'écrivain de théâtre, il faut des auxiliaires à l'architecte pour que son ouvrage aille au public; il lui faut obtenir la réception d'un projet ou sa nomination à un emploi. Mais il arrive trop fréquemment que cette réception et cet emploi dépendent d'un député, d'une jolie femme ou d'un jury administratif. Quelquefois c'est encore un comédien qui en dispose, ou un sayant, ou un littérateur, ou un cordonnier, ou un esthéticien, ou un avocat, ou un diplomate. Ce n'est jamais un architecte!

Caliban! Caliban! Il n'y a pas au monde que des auteurs dramatiques, des peintres et des statuaires! Il y a des architectes qui exercent un art capable d'intéresser. Parmi nous, comme parmi vous, il y a des lyriques et de fins virtuoses. Nous courtisons une autre Muse que la vôtre, nous sommes frères en Apollon. Si vous avez l'affliction d'être à la discrétion des comédiens, nous gémissons d'être à la merci des jurys administratifs. Quand nous souffrons, c'est que l'architecture est malade; quand l'architecture est blessée, c'est nous qui ressentons sa douleur! Pour vous et pour nous, voici bien le remède au mal le plus cuisant : des jurés compétents, des jurés élus, des jurys professionnels!

Dans les jurys d'architecture qu'elles réunissent, les administrations admettent, introduisent même volontiers, une minorité de jurés architectes dont l'intervention est presque toujours impuissante, mais dont la présence sert à donner aux jugements la sanction indispensable. Dans ces « commissions mixtes » qui ne sauraient avoir aucune autorité morale, toujours plusieurs de nos très aimés et très vénérés confrères ont la négligence de siéger. Il leur suffirait cependant, à eux, pour provoquer un mouvement favorable, de protester hautement contre la composition irrationnelle des jurys. Aussitôt qu'un jury administratif est constitué, le verdict qu'il

va prononcer est déjà suspect. Tout juré élu doit à ses électeurs de récuser les jurés incompétents. Un conseil d'architecture doit être composé d'architectes. Le pain doit être fait par des boulangers et le vin par des vignerons. Voilà la doctrine!

Les jurys professionnels entendraient tous les avis, d'où qu'ils viennent. Tout Français pourrait être admis à soumettre des renseignements à leur appréciation, à produire et à faire valoir des réclamations pour qu'il en soit délibéré, mais le plus puissant des potentats ne devrait avoir qu'une voix consultative dans les assemblées de techniciens. Personne n'aurait plus le pouvoir de trancher les questions spéciales, de casser les arrêts des juges compétents, de déclasser des ouvrages; mais l'administration, qui a la répartition du budget, demeurerait libre de poursuivre ou d'abandonner l'exécution des projets que les jurys auraient classés. En somme, l'administration serait mieux informée, mieux instruite. En restant dans ses attributions, en observant la séparation des pouvoirs, elle deviendrait plus utile.

Des jurés élus! Des jurys professionnels! Cela paraît bien simple, o Caliban! et cependant pour lever de tels lièvres, il faut avoir le diable au corps. Aujourd'hui — voilà bien où nous en sommes, — il faut être possédé d'un démon fantasque pour avoir l'audace de proposer qu'on rétablisse une institution pareille, pour désirer que chacun soit à son poste, pour recommander aux auteurs dramatiques de s'occuper de leurs affaires, aux architectes de défendre l'architecture et aux comédiens de jouer la comédie.

E. LOVIOT.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L'ARCHITECTURE DES BATIMENTS DE L'EXPOSITION

ENTRÉE DU PAVILLON DES ARTS LIBÉRAUX PLANCHE 91.

Les deux pavillons des Beaux-Arts et des Arts Libéraux se font pendant. Il ont tous deux été construits par M. Formigé. La façade est en pierre, ornée de céramiques. Le dôme et toute l'ossature intérieure sont en fer. Ces palais ont une grande nef de 50 mètres de large, franchie d'une seule portée par des fermes Contamin absolument semblables à celles du Palais des Machines; les dimensions seules diffèrent. Le dôme, sur pendentifs, est très intéressant à étudier comme construction en fer. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

PORTE DE LA GALERIE SUFFREN

Le grand jardin central est bordé par les palais des Beaux-Arts et des Arts Libéraux, construits tous deux par M. Formigé. Des galeries, perpendiculaires à la longueur de ces palais, les séparent des expositions étrangères, et servent d'entrée à l'Exposition. Elles sont ornées de portes monumentales à leurs deux extrémités. Notre gravure représente la porte de la galerie Suffren du côté du jardin. On voit par quelle simplicité l'architecte a obtenu un effet de grandeur très imposant. C'est à peine si la céramique vient jouer son rôle dans l'archivolte et à l'extrémité des pilastres.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889. — Porte de la galerie de Suffren. — Architecte: M. Formigé.



ÉCOLE DES BEAUX-ARTS

Concours de 2º classe.

Le professeur de théorie avait proposé pour sujet du concours de composition : un Restaurant.

Cet établissement, d'un ordre secondaire, avait sa façade antérieure sur une place, celle postérieure sur une rue et était limité sur ses côtés par des murs mitoyens.

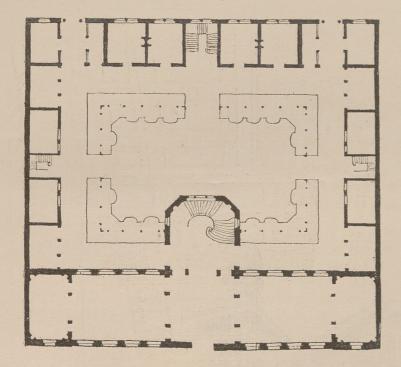
Il pouvait être précédé d'une cour et avait pour parties principales : un vestibule, une salle d'introduction où se dispo-

saient le comptoir et les buffets; un ou deux escaliers; trois salles à manger, dont une plus grande que les autres, pour servir au besoin de salle de bal; quelques pièces de diverses grandeurs pour des repas de famille ou de société et dix ou douze cabinets particuliers. Les salles principales devaient être accompagnées des pièces accessoires nécessaires et d'escaliers de service.

Un espace découvert, planté d'arbres, orné de fontaines jaillissantes et entouré de portiques ouverts, était à disposer pour manger en plein air dans la belle saison.

Ces diverses parties étaient contenues dans un rez-de-

Un Restaurant. - Projet de M. Binet.



chaussée et un premier étage; au second, où pouvaient être des loges ouvertes, étaient aussi les logements des maîtres de l'établissement et des gens de service.

La cuisine, les offices, les caves et les autres dépendances étaient dans un sous-sol formant soubassement; des cabinets d'aisance avec lavabos se disposaient de la manière la plus convenable. La plus grande dimension du terrain n'excédait pas 60 mètres.

Le plan de M. Binet, élève de M. André, dont nous avons fait un rapide croquis et qui a obtenu une première mention était assurément l'un des plus simples et des plus satisfaisants. L'espace découvert était particulièrement bien disposé. Au premier étage, la grande salle à manger pouvant au besoin servir de salle de fêtes s'ouvrait sur toute la longueur de la façade. Cette façade était également fraîchement rendue, dans une sorte de style à la moresque suffisamment attirant et gai, sans trop d'allures de guinguette. Et là était l'écueil; tout en évitant la froideur et le guindé, tout en y chassant l'ennui, il fallait conserver à cette façade une certaine tenue. Sans doute les teintes vernissées, les faïences, les mosaïques y trouvaient un juste emploi; encore fallait-il y apporter certain tempérament et ne point tomber dans de grossiers bariolages avec accompagnement de mâts, de drapeaux, de tout l'attirail ordinaire des fêtes publiques. La plupart du reste l'ont ainsi compris et plusieurs sont demeurés dans la note juste.

Après la première mention décernée à M. Binet, des secondes mentions ont été accordées à MM. Chifflot, — Bardey, — Gossart, — Ballé, — d'Hout, — Picard Léon, — de Bélie, — Lagrave, — Sirot, — Armbenster, — Bertrand Frédéric, — Guillaume, — Mouré Félix, — Olivier, — Martineau.

Pour les éléments analytiques le sujet du concours était : une chapelle jardinale. Cette chapelle, considérée comme un petit temple consacré au patron des jardiniers, eût été située au milieu d'un vaste jardin orné de fleurs, d'arbustes et d'arbres variés. A l'intérieur, elle était décorée d'une statue et contenait une petite sacristie-bibliothèque où, sur quel-

ques rayons, eût été placée une collection de livres spéciaux relatifs à l'horticulture.

La construction devait appartenir, surtout pour la partie supérieure, à l'ordre toscan primitif, c'est-à-dire en pierre pour la colonne et en bois pour l'entablement. La charpente pouvait être apparente; la couverture était en tuiles plates et tuiles creuses, forme antique, avec antéfixes.

La plus grande dimension du terrain n'excédait pas 12 mètres, compris les emmarchements.

Pour être franc, je dois déclarer que cette chapelle jardinale n'a pas mis les concurrents (très nombreux cependant) en grands frais d'imagination. Il est vrai qu'on ne le leur demandait pas — le but de ces concours étant de faire étudier des détails qui étaient ici l'entablement, le chapiteau et la base des colonnes. — Mais ne pas trouver autre chose, comme façade de chapelle, qu'un mur pignon devant lequel se dressent deux colonnes et un fronton, en vérité, c'est peu. C'était assez pourtant, puisque soixante-quatorze de ces façades, c'est-à-dire à peu près toutes, se sont vu décerner une seconde mention.

Les esquisses étaient plus divertissantes, et les imaginations s'y sont rattrapées en s'y donnant libre carrière. Leur sujet était : une Bastide. Aux environs des villes du Midi de la France, disait le programme, et plus particulièrement autour de Marseille, on trouve de petites habitations d'été qu'on appelle bastides. C'est là qu'à l'ombre des treilles, des orangers, des myrthes, et le plus souvent en vue de la mer, les habitants laborieux des villes vont chercher le repos et la fraîcheur.

Comme la plupart de ces habitations, celle qu'il s'agissait de projeter devait se distinguer plutôt par le charme pittoresque de ses dispositions que par des formes architecturales recherchées.

Adossée à une montagne et ayant pour base des rochers, elle se composait d'un soubassement formant cave et cusine; à l'étage principal de deux pièces : salle à manger et petite chambre; un escalier eût conduit au premier étage, où étaient deux chambres à coucher, et à une terrasse supérieure.

Le petit bâtiment n'avait pas plus de 10 mètres dans sa plus grande dimension, non compris les parties accessoires; perron, escaliers, extérieurs, etc.

Quel charmant programme! Et pourquoi de temps en temps n'en proposerait-on pas de semblables, pour les concours de deux mois ? Au moins aurait-on le temps d'en étudier les façades et peut-être alors se livrerait-on à quelques recherches. Pourquoi toujours de grandes compositions dans lesquelles on ne travaille que le plan. Les façades ont bien aussi leur intérêt. Certainement, alors qu'on trouve parmi les esquisses de si ravissantes indications, on obtiendrait d'heureux résultats en reprenant ces esquisses et les livrant à une étude sérieuse et approfondie. Que ne l'essaierait-on une fois?

Les esquisses mentionnées ont été celles de MM. Hébrard, — Guillaume, — Davi, — Binet, — Gonthier, — Genet, — Rudoz, — Leroy Elie, — Hulot, — Mouré Félix, — Delassus, — Warrem, — Delaunay, — d'Hout, — Bertrand Frédéric.

Un ancien élève.

LES TEMPLES SOUTERRAINS DE L'INDE LES TEMPLES D'ELLORA ET D'ELEPHANTA

(Voyez page 433.)

D'autres viharas boudhistes ont trois étages, ce sont le Don Thal et le Tin Thal. Ils ont chacun une cour d'honneur de la même largeur que leur façade. Celle du Don Thal a 31 mètres de largeur sur 13 mètres de profondeur environ, celle du Tin Thal est plus grande encore, ayant près de 33 mètres sur 14. Les salles intérieures sont soutenues par des piliers comme au Das Avatara, les parois des murailles sont aussi garnies de grandes sculptures dans les entre-colonnements des pilastres engagés dans le roc.

La plus grande curiosité des monuments d'Ellora est le groupe des temples connus sous le nom de Kylas qui appartiennent à la secte dravidienne. Le plan de Kylas n'offre aucun point de ressemblance avec les autres monuments cités et l'originalité de sa composition est unique en son genre. Les religieux ont creusé la pente de la montagne sur trois faces de façon à isoler complètement au centre un immense bloc dans lequel ils ont su tailler un temple admirable (fig. 3) avec ses chapelles annexes. Ces temples découpés dans la montagne sont ainsi à ciel ouvert et sculptés extérieurement en forme de pagodes. La pagode centrale peut avoir environ trente mètres de hauteur. Littéralement couverts de sculptures composées avec un art infini, ils forment un ensemble extraordinaire. Nous entrons tout d'abord en C dans le Gopura ou pavillon d'entrée, les figures de Siva et de Vishnou sont auprès de la porte, au fond sous le pont taillé dans le roc un grand bas-relief représente la déesse Lakshmi assise sur des fleurs de lotus. A ses côtés sont deux grands éléphants. qui en élevant leur trompe au-dessus de sa tête, lui donnent des ablutions. La grande cour intérieure a quatre-vingt-deux mètres de longueur sur quarante-six mètres de largeur environ.

Les perspectives superbes du cloître qui entoure le temple central (pl. 72), les éléphants de pierre placés en E et E. Les obélisques GG couverts d'arabesques, qui étaient destinés à porter des feux pendant les cérémonies, frappent tout d'abord vos yeux. L'étonnement redouble encore à la vue du Mantapa D et du grand temple central qui semblent posés sur des soubassements fantastiques où tous les dieux de la mythologie hindoue avec des monstres symboliques et des rangées d'éléphants sont sculptés dans le roc en haut-relief. Ce sont autant de cariatides, d'allure étrange et mystérieuse destinées certainement à frapper de crainte ou d'admiration l'imagination de l'antique population indienne (fig. 4).

Deux perrons placés en S et S, près de la première entrée de Kylas mènent au-dessus de ce soubassement sans pareil, sur le sol même des temples. L'intérieur de la pagode centrale ornée de seize magnifiques colonnes revêtues autrefois de peintures ainsi que les murs latéraux, le sanctuaire du milieu qui contient la grande idole sont composés avec une entente parfaite des proportions architecturales. L'imagination reste saisie d'un ensemble si majestueux. On sort de ce temple par deux portes taillées sur ses bas côtés. Elles

donnent accès sur une plate-forme où se trouvent cinq pagodes (A) de moindre importance qui accompagnent le temple central par le luxe de leurs sculptures et l'élégance de leurs proportions.

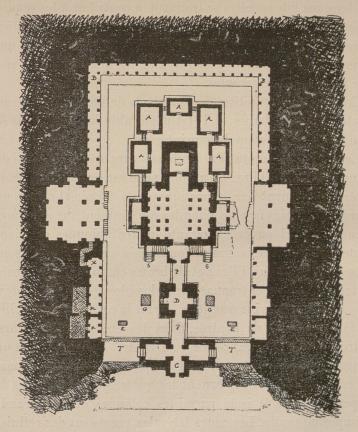
Autour de ces temples isolés, des excavations grandioses ont été faites dans les flancs latéraux de la montagne pl. 72. On voit en B au rez-de-chaussée le grand cloître orné de toute une série de bas-reliefs représentant les principaux dieux du paradis hindou. Les murailles latérales renferment des grandes salles de deux étages entièrement ornées également de sculptures de divinités diverses. Des colonnes aux proportions trapues en supportent les plafonds. Un petit escalier, taillé dans la montagne en X, mène à l'une de ces salles. On communiquait autrefois à celle qui lui fait pendant, par un pont de pierre aujourd'hui rompu.

Il en existe deux encore actuellement (voyez P et P sur le plan). Ils relient le temple central au premier étage du pavillon détaché D ou Mantapa et à celui du pavillon d'entrée C ou Gopura. A la gauche du plan, en R R sont encore d'autres salles aujourd'hui presque entièrement détruites par suite des éboulements des rochers. Des terrasses T et T dominent le rez-de-chaussée massif de la cour. Ces constructions faites sur un plan d'ensemble remarquable sont véritablement sans égales dans le monde entier.

On voit ainsi combien les artistes de ces époques reculées avaient le sentiment de leur art, et on admire le goût extrême qui présidait à toutes ces merveilleuses constructions souterraines.

Lorsqu'on a visité ces temples admirables, on ne saurait parler longuement des grottes bien connues d'Elephanta qui

Fig. 3. — Plan d'ensemble des temples de Kylas à Ellora.



A. Petits sanctuaires. — B. Cloître. — C. Gopura. — D. Mantapa. — E. Eléphants taillés dans le roc. — G. Obélisques. — P. Ponts de pierre. — R. Salles ruinées. — S. Escaliers conduisant au temple central. — T. Terrasses. — X. Petit escalier conduisant à la salle du premier étage.

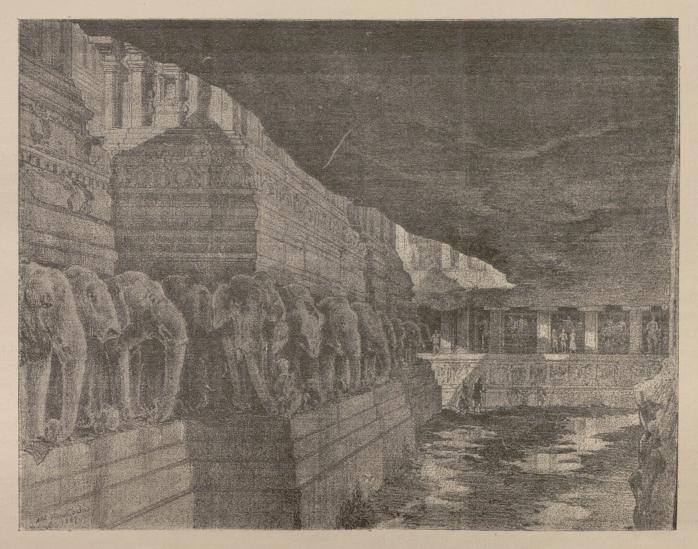


Fig. 4. — Soubassement du temple de Kylas, à Ellora.

sont très voisines de Bombay. La belle promenade en bateau à voile, qu'il faut faire dans la baie de Bombay pour aller les visiter dans l'île où elles se trouvent, a contribué à les rendre populaires. Aussitôt débarqué. on monte par un bel escalier de pierre, composé de près de quatre cents marches, qui vous conduit au milieu des arbres et des fleurs jusqu'à l'entrée principale des temples.

Creusés vers le milieu du vme siècle de notre ère, ils sont relativement modernes et l'état déplorable dans lequel ils se trouvent ôte beaucoup de leur intérêt.

Le plan d'Elephanta offre quelques rapports avec celui de Dumar Lena d'Ellora. La grande salle est éclairée par trois côtés, directement par le portique de la façade et en second jour par ceux des façades latérales qui donnent sur des cours creusées à ciel ouvert. Quarante-quatre colonnes massives soutenaient autrefois son plafond, mais quelques-unes sont brisées aujourd'hui. Elles ont de beaux chapiteaux composés de tores cannelés et trapus. Une colossale idole à trois têtes, Siva dans ses trois incarnations, garnit la paroi de la muraille du fond. A droite de l'entrée, dans les entre-colonnements, se trouve un petit sanctuaire, au centre duquel on voit un Lingam, comme dans toutes les chapelles vouées à Brahma. De colossales cariatides ornent les quatre pans extérieurs de ce petit monument isolé parmi les colonnes de cette grande et imposante salle. Les cours latérales possèdent des cellules et d'autres sanctuaires, de curieux bas-reliefs malheureusement bien mutilés, y sont aussi sculptés. Le centre de ces cours est occupé par des sources d'eau limpide au bord desquelles se baignent les fleurs et les plantes qui s'élèvent le long des rochers. Elles donnent de la fraîcheur à ces lieux sacrés qui sont abandonnés depuis trois siècles environ, après les invasions successives des Portugais et des musulmans.

Albert Tissandier.

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Clôture. — Mauvais état. — Réfection.

Mon client A... est propriétaire, dans une ville, d'un mur de clôture construit par lui il y a quelques années seulement, mais qui par suite d'affouillements causés par un bief d'irrigation adjacent, surplombe du côté du voisin B... de $0^{\rm m}10$ environ sur $2^{\rm m}30$ de hauteur au-dessus du sol.

Ce mur n'est donc pas en bon état mais, à mon avis, le bief étant aujourd'hui supprimé, il peut durer encore longtemps, dix ans et plus, peut-être.

Comme le voisin B... vient de clore entièrement sa propriété, mon client A... lui réclame la mitoyenneté du mur qui lui appartient, suivant estimation très réduite, à titre de principe, mais B... refuse, en disant que le mur est mauvais, qu'il ne peut pas adosser des espaliers parce que son parement n'est pas d'aplomb et qu'il n'achètera la mitoyenneté de ce mur que quand il aura été reconstruit. B... a-t-il raison?

Mon client A... ne fera rien reconstruire du tout et B... pense

ainsi jouir, sans bourse délier, du mur actuel comme simple clôture.

En cas de reconstruction, les frais de démolition du mur actuel ainsi que les frais de transport des débris, seraient-ils à la charge des deux voisins?

Réponse. — L'état du mur peut justifier dans une certaine mesure le refus d'acquisition de la mitoyenneté opposé par le voisin B... on ne peut être contraint en effet d'acquérir une chose dont le mauvais état présent peut faire supposer la ruine prochaine, cependant si la clôture est obligatoire pour la propriété de B..., c'est-à-dire si cette propriété tombe sous le coup de l'article 663 du Code civil, il s'agit de savoir si le mur de clôture en l'état est suffisant comme clôture.

Dans l'affirmative, [B... peut être assujetti à payer la mitoyenneté du mur; — dans la négative, la prétention de A... est mal fondée.

Actuellement le mur séparatif appartenant entièrement à A... ne peut être démoli et reconstruit qu'aux frais de A..., mais si le mur de clôture existant, considéré comme insuffisant pour sa destination, est démoli par A..., le voisin n'est nullement tenu de le rétablir et il y aura lieu alors qu'il n'existera plus de clôture de demander à B... en vertu de l'article 663 du Code civil, sa participation dans les frais d'établissement de la clôture commune.

Régie. — Honoraires de l'architecte régisseur.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me donner quelques renseignements sur la façon dont se calculent habituellement les honoraires du régisseur de travaux exécutés en régie.

Dans mon cas particulier, voici la situation. Je dirigeais comme architecte la construction d'un groupe scolaire. L'entrepreneur a été mis en régie. J'ai accepté les fonctions de régisseur et je dirige la construction à la fois comme architecte et comme régisseur. Il en résulte naturellement un supplément de travail et de responsabilité, qui doit se traduire en espèces.

Si vous connaissez l'usage en cette matière ou les précédents je vous serais très obligé de vouloir bien me renseigner.

Réponse. — Dans l'exécution des travaux publics, l'administration est armée d'un droit important qui lui permet de faire accomplir les obligations contractées par l'entrepreneur. Ce droit, c'est la mise en régie des travaux.

La mise en régie est stipulée dans les marchés des travaux publics pour en assurer l'exécution dans les termes convenus et aux époques déterminées; c'est un droit analogue à celui stipulé dans l'article 1144 du Code civil, mais plus étendu, puisque, aux termes de l'article 1144, le créancier doit se faire autoriser à exécuter lui-même l'obligation aux frais du débiteur, ce qui entraîne nécessairement l'intervention d'un expert; tandis qu'en matière administrative, c'est l'administration qui fait exécuter elle-même les travaux, objets de l'adjudication, sans intervention de tiers, et par l'un de ses agents pour le compte de l'entrepreneur. Par la mise en régie le marché n'est pas résilié, l'entreprise se poursuit aux risques et périls de l'entrepreneur qui n'a pas su ou n'a pas pu remplir les engagements contractés.

L'article 35 du cahier des clauses et conditions générales imposées aux entrepreneurs des travaux des ponts et chaussées concerne la mise en régie ; cet article est ainsi conçu :

« Lorsque l'entrepreneur ne se conforme pas soit aux dis-

positions du devis, soit aux ordres de service qui lui son donnés par les ingénieurs, un arrêté du préfet le met en demeure d'y satisfaire dans un délai déterminé. Ce délai, sauf les cas d'urgence, n'est pas de moins de dix jours, à dater de la notification de l'arrêté de mise en demeure.

A l'expiration de ce délai, si l'entrepreneur n'a pas exécuté les dispositions prescrites, le préfet par un second arrêté ordonne l'établissement d'une régie aux frais de l'entrepreneur. Dans ce cas, il est procédé immédiatement, en sa présence ou lui dûment appelé, à l'inventaire descriptif du matériel de l'entreprise.

Il en est aussitôt rendu compte au ministre, qui peut, selon les circonstances, soit ordonner une nouvelle adjudication à la folle enchère de l'entrepreneur, soit prononcer la résiliation pure et simple du marché, soit prescrire la continuation de la régie.

Pendant la durée de la régie, l'entrepreneur est autorisé à en suivre les opérations, sans qu'il puisse toutefois entraver l'exécution des ordres des ingénieurs.

Il peut d'ailleurs être relevé de la régie, s'il justifie des moyens nécessaires pour reprendre les travaux et les mener à bonne fin.

Les excédents de dépenses qui résultent de la régie ou de l'adjudication sur folle enchère sont prélevés sur les sommes qui peuvent être dues à l'entrepreneur, sans préjudice des droits à exercer contre lui, en cas d'insuffisance.

Si la régie ou l'adjudication sur folle enchère amène au contraire une diminution dans les dépenses, l'entrepreneur ne peut réclamer aucune part de ce bénéfice, qui reste acquis à l'administration. »

Ainsi les frais supplémentaires nécessités par la régie sont à prélever du compte de l'entrepreneur qui l'a rendue nécessaire; les honoraires varient suivant l'importance des travaux et leur nature, nous pensons en tout cas qu'il n'y a rien d'exagéré à en fixer le taux à 2 %, lorsque, comme dans l'espèce, le chiffre de la dépense reste dans les limites ordinaires.

Les honoraires pour la régie calculés à 2 % ne doivent être calculés, bien entendu, que sur le chiffre des travaux en régie. Si les honoraires calculés de cette manière n'offraient pas une rémunération suffisante, en raison du peu de durée de la régie, il y aurait lieu d'apprécier les honoraires en vacations.

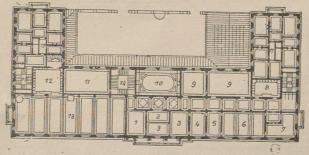
Le secrétaire du Comité de Jurisprudence,

Henri Ravon, architecte.

LE NOUVEL HOTEL DES POSTES

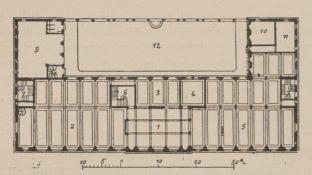
DE GENÈVE (Voyez page 426.)

Nous avons donné dans un précédent numéro les dessins



PLAN DU PREMIER ÉTAGE

4 Grand hall. — 2 Demandes lettres. — 3 Mandats. — 4 Salle d'attente. — 5 Bureau des départs. — 6 Escalier principal. — 7 Escalier des appartements. — 8 Escalier des facteurs. — 9 Remise. — 10 Ecurie. — 11 Personnel. — 12 Cour.



PLAN DU REZ-DE-CHAUSSÉE

1 Directeur. — 2 Salle d'attente. — 3 Greffe. — 4 Adjoint. — 5 Contrôleur. — 6 Contrôle. — 7 Caisse. — 8 Vesti aire. — 9 Matériel. — 10 Conférences. — 11 Vestiaire des facteurs. — 12, 13 Facteurs. — 14 Escalier principal. — 15 Escalier des appartements. — 16 Escalier des facteurs. — 17 Appartement. — 18 Cour.

des deux premiers projets primés au concours. Nous complétons aujourd'hui ces documents par la publication des plans du troisième projet primé, dont l'auteur est M. Meyer, architecte à Paris. Dans son rapport, le jury constatait que la façade était bonne, et, chose rare dans les travaux exposés, que les services postaux étaient bien accusés au dehors.

L'ESCALIER DE LA SALLE DES CONGRÈS

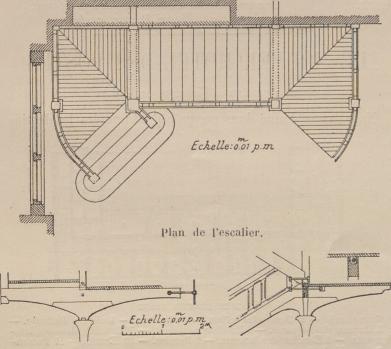
AU TROCADÉRO

(Voyez page 449.)

Le départ de l'escalier porte sur le sol, et en dehors du premier palier il n'y a qu'une surface carrée de 60/60em qui sert d'appui au reste de la construction. Cet escalier franchit une hauteur de 8^m10 et se compose uniquement de rampes droites sans aucun tournant toujours dangereux pour les foules qui y accèdent. Les marches sont au nombre de 48; la largeur d'emmarchement est de 2 mètres d'axe en axe des rampes.

Deux paliers intermédiaires servant de repos sont arrondis en quarts de cercle du côté de la salle basse et donnent un cachet de plus grande élégance à la forme générale.

L'escalier porte sur la surface d'appui de 60/60 par l'intermédiaire d'un pilastre relativement trapu; le dernier palier intermédiaire est au contraire porté par une colonne très fluette, et le contraste donne à cette dernière un caractère de témérité bien voulu et qui n'est qu'apparent.



Coupes sur le pilier.

Sur ces deux supports verticaux sont posées des poutres palières composées chacune de deux épaisseurs de bois; celle inférieure formant corbeau allège la portée de la partie supérieure. L'assemblage est à crossette pour que toutes les parties de l'une et de l'autre pièce travaillent d'une façon rationnelle, la partie supérieure par traction, la partie inférieure par compression.

Ces poutres palières participent à la stabilité de l'escalier : elles sont encastrées dans le seul mur d'échiffre et y sont agrafées par deux tirants en fer qui s'opposent au déversement général dû au porte à-faux de la troisième travée de l'escalier. C'est ce porte-à-faux qui constitue l'originalité de la disposition adoptée et qui rend cet escalier particulièremen intéressant.

On remarquera que les poutres palières formant prolongement des limons inclinés sont séparées de ces limons par les poutres palières perpendiculaires au mur; il a donc fallu remplacer la section interrompue par une section en fer équivalente au point de vue de la résistance à la traction. Cette section a été constituée par des boulons de 28^m/m de diamètre disposés comme le montre notre croquis.

La rampe est composée d'une série de panneaux alternativement grands et petits en fer forgé pour l'ossature générale et en fonte douce pour le feuillage ornemental. Au milieu de ces panneaux sont placés des cartouches sur lesquels sont inscrits les noms des voyageurs qui ont le plus contribué à la formation des collections d'ethnographie du Trocadéro.

Tout l'escalier est en vieux chêne qui provient de la démolition de l'ancienne gare Saint-Lazare; M. Bourdais a préféré, pour être assuré d'employer du vrai vieux bois, passer sur l'inconvénient du rebouchage de quelques anciens trous de boulons, que de courir l'aléa des déformations dont on est menacé par l'emploi des bois neufs.

C. J.

L'HYGIÈNE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

(Voyez page 461.)

Sièges pour water-closets. - La disposition la plus mauvaise que l'on puisse prendre pour faire un siège de watercloset est incontestablement celle qui a été suivie en France jusqu'à ces dernières années. L'ancien siège, construit comme s'il ne devait jamais être démonté, constitue une boîte fermée qu'il est impossible de nettoyer et d'aérer. Au moment de la construction, le menuisier ne prolonge jamais son parquet jusqu'au fond du water-closet. Les ouvriers jettent dans ce coin obscur tous les détritus qui les gènent. C'est par-dessus ce tas d'ordures et d'immondices qu'on vient poser un beau siège avec lambris. Et si plus tard il se produit une fuite d'eau ou une obstruction dans le tuyau de chute, le sol peut encore être souillé à l'intérieur du siège. On établit une chute avec des joints étanches; on prend des appareils à siphons bien lavés par une puissante chasse, mais souvent on pourrait dire, sans grande exagération, que la cuvette de water-closet est plongée dans une petite fosse.

Un siège bien établi doit se composer d'une simple tablette avec charnière près du mur, de manière à ce qu'il soit possible de la relever. On peut ainsi se servir de la cuvette, soit comme de vidoir, soit comme d'urinoir. Tout au plus est-il possible d'admettre une boîte rectangulaire à quatre parois,

glissant sur le sol et fixée au

mur par quatre vis. L'installation peut d'ailleurs se compléter par des accotoirs fixés

Voici un siège formé d'une seule tablette et présentant une disposition particulière (fig. 40). La partie antérieure est ouverte, ce qui évite qu'elle soit souillée par l'urine, lorsqu'on a oublié de relever la tablette. De plus, quand on est assis sur le siège, cette disposition évite des contacts qui

peuvent être des causes de

aux murs latéraux.

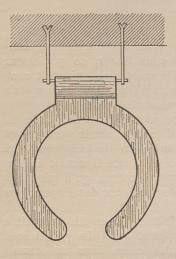


Fig. 10. — Siège en bois.

contagion.

Suivant l'exemple d'Hellyer, la maison Poupard a été plus loin dans cette voie. Dans son appareil demi-commun, le siège est remplacé par deux pièces en bois de 25 centimètres de long qui sont fixées à droite et à gauche sur le rebord de la cuvette par des petites vis en cuivre.

La maison Geneste et Herscher fait pour ses cuvettes des couronnes en ébonite qui n'ont que 7 à 8 centimètres de large, et qui épousent exactement la forme de l'appareil. L'ébonite est imperméable, imputrescible, et il est facile de nettoyer ce siège par un simple lavage. La maison Doulton a suivi cet exemple pour ses modèles.

Water-closets communs. — Il est bien regrettable qu'on ne puisse suivre complètement la théorie émise par le professeur Vallin dans son beau traité de la désinfection. Il est certain qu'un water-closet où tous les visiteurs sont forcés de s'asseoir n'aura jamais son sol souillé par les urines, n'exhalera aucune mauvaise odeur et par suite sera théoriquement parfait. La propreté sèche, préconisée par l'éminent rédacteur en chef de la Revue d'hygiène, est un but que tous les constructeurs désireraient atteindre. Mais dans bien des cas, les gens à qui les water-closets communs sont destinés ont une façon de protester qui force l'architecte à céder.

La question du water-closet commun est certainement des plus intéressantes et beaucoup de praticiens attendaient l'exposition d'hygiène pour se faire une opinion.

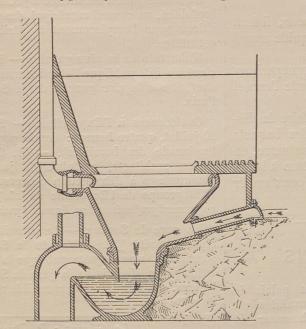
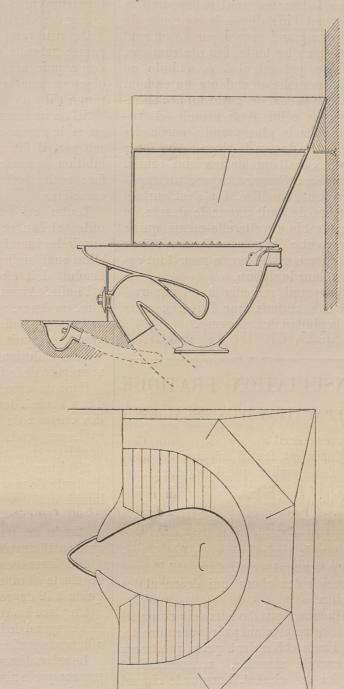


Fig. 44. — Cuvette de water-closet commun, système Doulton.

Fig. 12 et 13. — Coupe et plan de la cuvette du water-closet commun, système Flicoteaux.



La maison Doulton a fait faire, il y a quelques années, un progrès immense à la question en créant le modèle représenté par la figure 41. La cuvette est à moitié engagée dans le sol et elle est recouverte d'une très belle pièce en grès, qui dépasse de 30 centimètres le niveau du siège. L'ensemble est d'un très bon aspect, le grès est solide, et les dimensions sont bonnes. Cet appareil a permis de remplacer avantageusement les anciennes trémies en ciment ou en ardoises.

Il reste pourtant deux défauts graves : en cas d'obstruction dans le système, il faut souvent déposer complètement l'appareil, ce qui est difficile et cher : de plus, quelle que soit la position du visiteur, l'urine tombe forcément sur le sol.

Le dessus de siège de Doulton a été imité par presque tous les céramistes. D'autres constructeurs ont fait des dessus de siège en verre, en ardoise émaillée ou en marbre. Dans cet ordre d'idées, il faut citer l'exposition de la maison Monduit, bien qu'il y ait à lui reprocher d'avoir fait un de ses sièges en ardoise, oubliant que cette matière était perméable.

La maison Flicoteaux expose une nouvelle cuvette en fonte

émaillée, donnée figures 12 et 13. La sortie se fait sur le devant de l'appareil, ce qui permet d'installer à la couronne du siphon un grand regard par où on peut faire disparaître toutes les obstructions, qu'elles se présentent dans la chute ou dans la branche ascendante du siphon.

De plus la cuvette porte un bec allongé comme celui d'un urinoir et recueille ainsi la plus grande partie des liquides. Le dessus du siège est en fonte inoxydée, inattaquable aux eaux vanne.

La maison Poupard expose un appareil en fonte émaillée. On s'est surtout préoccupé de tenir propre le dessus du siège. C'est la cuvette elle-même qui se prolonge et s'évase pour former trémie et la chasse est disposée pour tout entraîner dans le siphon.

Cet appareil remédie à un inconvénient très sérieux que l'on rencontre dans la plupart des appareils.

(A suivre.)

L. Borne.

CONSULTATION PRATIQUE

RÉPARATION D'UN ESCALIER

On nous écrit :

« Comment faut-il réparer les marches d'un escalier que l'on désire conserver? La pierre est en calcaire demidur à teinte grise.

« J'ai essayé d'une pâte composée de chaux hydraulique et de silicate de potasse sans le moindre succès. Les dégradations tiennent principalement à l'usure et aussi à des chocs qui écornent les marches. »

— Comme nous l'avions déjà conseillé à notre correspondant par réponse directe, MM. Faure et Kessler à qui la question a été ensuite soumise, recommandent l'emploi du ciment. Lorsque le ciment sera bien sec, on devra le fluater.

Le coût de la fluatation, dans ces conditions, sera de quelques centimes par mètre carré.

Voici quelle est la marche à suivre pour obtenir de bons résultats :

Lorsque le ciment est sec, l'imbiber aussi profondément que possible avec un pinceau et jusqu'à refus de fluate de magnésie au degré indiqué par un essai préalable et sur place.

Le fluate doit être suffisamment étendu, pour pouvoir pénétrer profondément et facilement le ciment. Le fluate de magnésie à 20° suffit ordinairement, cependant, s'il entrait difficilement, on devrait le couper de son poids d'eau, car il importe qu'il aille le plus loin possible saturer les alcalis qui sont la cause de la dissolution de l'huile de la peinture qu'on viendrait y appliquer.

Laisser sécher 12 heures environ. Lorsqu'il est sec, essayer à la langue si la surface du ciment (qui est généralement devenue blanchâtre) présente la saveur caractéristique du fluate employé.

On peut remplacer la langue par un papier mouillé de tournesol bleu que l'on appuie avec un bouchon ou autre objet sec sur la partie fluatée, il devra rougir s'il y a eu assez de fluate.

Sil'on ne reconnaissait pas la saveur ou si le papier de tournesol ne rougissait pas, il faudrait recommencer l'imbibition de fluate jusqu'à ce que la surface sèche présente l'un de ces deux caractères.

Toutes ces précautions sont moins utiles si l'on se propose seulement de durcir le ciment, comme c'est ici le cas; elles sont indispensables seulement si l'enduit doit être revêtu d'une peinture à l'huile. Avant d'appliquer cette peinture, on devra, après les opérations que nous avons indiquées, laver la surface à grande eau puis laisser sécher.

La dissolution de fluate de magnésie se prépare de la façon suivante :

Dans un vase, on verse une quantité d'eau égale à deux fois et demie le poids des cristaux de fluate de magnésie ou égale au poids des cristaux de fluate double et de fluate de zinc.

250 litres d'eau et 400 kilos cristaux de fluate de magnésie donnent 350 kilos liquide à 25 degrés.

100 litres d'eau et 100 kilos cristaux de fluate de zinc donnent 200 kilos liquide à 40 degrés.

100 litres d'eau et 100 kilos cristaux de fluate double donnent 200 kilos liquide à 40 degrés.

On place les cristaux dans un sac que l'on suspend de façon que le fond du sac affleure la surface de l'eau.

Le sel se dissout tout seul et il suffit, à mesure que le niveau monte dans le vase, de relever de temps en temps le fond du sac au niveau du liquide.

Quand tout le sel est dissous, il faut avec un bâton remuer le liquide avant d'en commencer l'emploi.

Il faut que le vase soit assez spacieux pour contenir en une fois toute l'eau et tout le sel.

On peut employer, pour faire la dissolution, des tonneaux ou des baquets en bois, des vases en grès, en verre, en porcelaine ou en plomb, même à la rigueur en zinc. Il faut éviter ceux en fer ou en cuivre étamé.

NOMINATIONS

M. Walwein, architecte du palais de l'Exposition militaire aux Invalides est nommé officier de la Légion d'honneur.

NÉCROLOGIE

Tous les Français de Pétersbourg connaissaient Jules de Suzor, ce professeur érudit, cet exilé volontaire qui avait conquis dans la colonie française de la capitale russe une place considérable.

Ce fin lettré vient de mourir dans sa quatre-vingt - dixième année emportant l'estime et l'admiration de tous ceux qui l'ont approché. Alexandre II aimait à l'entendre; on rapporte même qu'il pleura à une lecture faite par Suzor des *Pauvres gens* de V. Hugo.

Tandis que l'aîné de ses fils tombait à Gravelotte, frappé d'une balle prussienne, il défendait notre cause dans un journal français qu'il avait fondé à Pétersbourg pour répondre aux attaques des feuilles vouées à l'Allemagne. Il avait donc bien droit à la vénération et aux honneurs que ne lui a pas marchandés le public choisi qui l'écoutait, durant l'hiver, faire ses conférences sur les grandes époques littéraires de la France.

NOUVELLES

DÉPARTEMENTS

Grands travaux à Lyon. — Le Journal officiel a promulgué la loi votée par la Chambre des députés et par le Sénat autorisant la ville de Lyon à emprunter la somme de 26,839,450 francs nécessaire à la transformation du quartier Grolée.

Ce projet comporte la création et l'élargissement de neuf rues placées au centre le plus riche et le plus commerçant de la ville, ainsi que la construction, en bordure des voies nouvelles, de maisons de premier ordre.

Ces travaux seront exécutés sous la direction de M. Stanislas Ferrand.

PARIS

Appareil crématoire. — Est décidé en principe l'établissement d'un appareil crématoire au cimetière du Sud.

L'administration est invitée à présenter à bref délai, au conseil municipal, des propositions pour l'emplacement à attribuer à cet édifice.

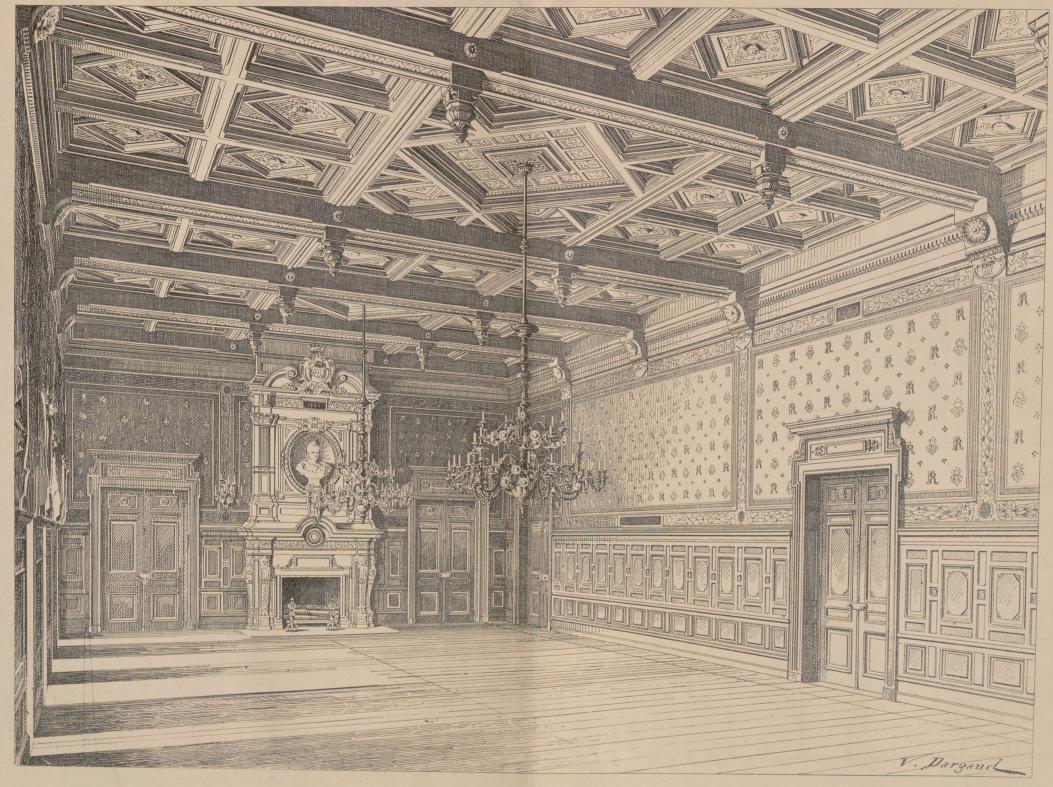
L'abattoir de la rive gauche. — Est déclaré d'utilité publique l'établissement d'un abattoir sur la rive gauche de la Seine, à Paris.

Conférences à l'Exposition. — Samedi 20 juillet, quatre heures: Cercle populaire (esplanade des Invalides). — M. Charles Lucas, architecte, membre du jury des récompenses à l'Exposition universelle de 1889 (groupe de l'Economie sociale). L'enseignement professionnel en France depuis 1789.

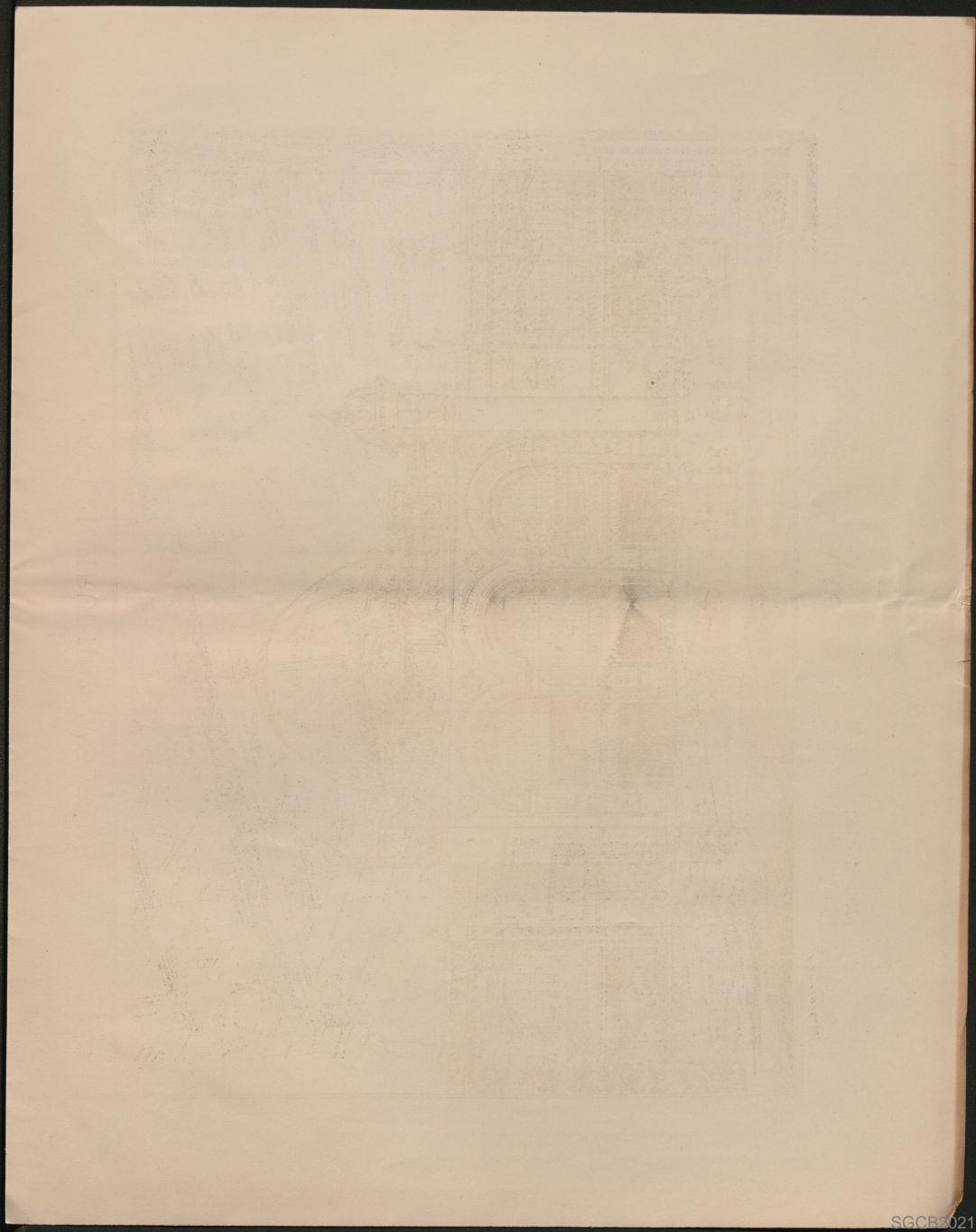
La gare de Sceaux. — Le conseil municipal a invité M. le préfet de la Seine à soumettre à une enquête publique la translation place Médicis de la gare de Sceaux, à Paris, et à soumettre au conseil le résultat de cette enquête.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, 17, RUE CASSETTE.

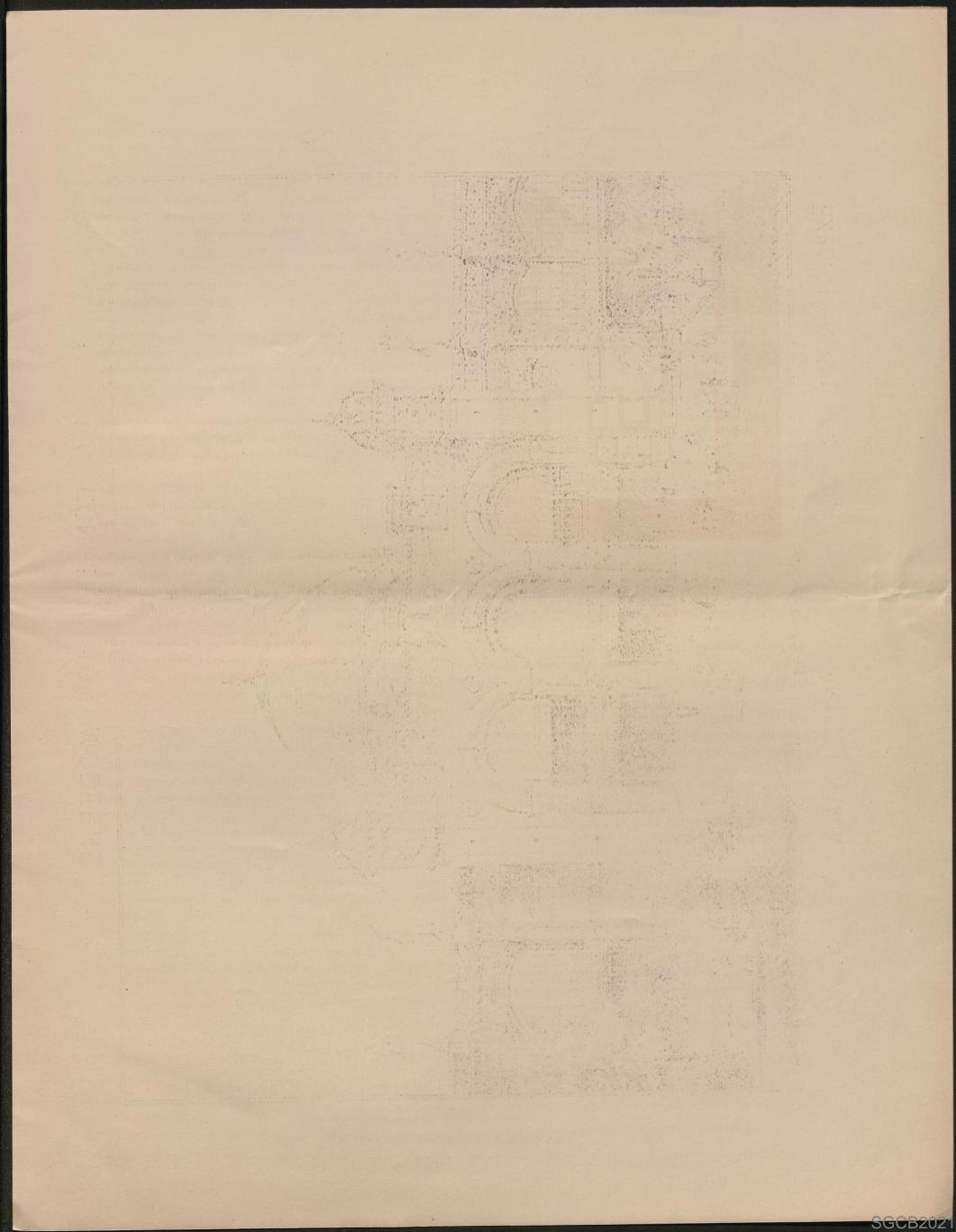


MAIRIE DU XIV : ARRONDISSEMENT. ARCHITECTE: M. AUBURTIN





EXPOSITION UNIVERSELLE. - PALAIS DES ARTS LIBÉRAUX _ ARCH M FORMIGÉ



VENTES ET ADJUDICATIONS

MAISON à Paris BLEUE n° 9. C. 796^m env. Rev. const^on récente, r. BLEUE 42.000 fr. env. M. à pr. 555.000 f. A adj^er m. s. 1 ench., ch. des not. Paris, 6 août 89, par M° Pitaux, not. faub. Poissonnière, 2.

3 MAISONS à St. Denis à adj^{er} s. 4 ench. ch1889, en 3 lots dont les 2 premiers pourront être réunis. 4° r. Dezobry, tenant au n° 21. C. 236m90 env.
M. à pr. 10.000 f.; 2° r. Dezobry, 21. C. 477m31 env.
M. à pr. 10.008 f.; 3° r. Dezobry, 23. C. 261m36 env.
M. à pr. 25.000 f. S'ad. à M. PARENT, 43, r. Richelieu,
Paris et à M° Ragot, not., 41, rue Louis-le-Grand,
Paris, dép. de l'ench.

VILLE DE PARIS

ADJON, même sur une ench. en la chambre des notaires de Paris, le 30 juillet 1889, d'un: TERRAIN à Paris, RUE DE PICPUS. C. 238^m37. M. à pr. (25 f. le ^m) 5.959 f. 25. S'ad. à Mes Mahot-Delaquerantonnais, 14, r. des Pyramides, et Delorme, r. Auber, 11, dre de l'ench.

ADJON m. s. 1 ench. ch. des not. le 23 juillet 1889. Maison, r. Michelet, 7. Sup. 349m89. Rev. br. ann. 28.990 fr. Mise à pr. 350.000 fr. S'ad. à Me Plocque, not. à Paris, rue d'Hauteville, 1.

ADJ^{ON} m. s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le mardi 23 juillet 89. Maison, r. St-Martin, 247 et r. Réaumur, 64 (angle). C. 304^m53. Rev. br. 34.840 f. M. à pr. 300.000 f. Dû au Crédit Foncier 184.000 f. S'ad. à Me Chatelain, not. 37, r. Poissonnière.

ADJON s. 1 ench. ch. des not. de Paris, le mardi 23 juillet 89. 1º Maison à Paris, r. N.-D.-de-Lorette, 35. C. 222m089, rev. 18 308 f. M. à p. 200.000 f. 2º Propriété et enclos à Brétigny-s.-Orge (S.-et-O.). M. à pr. 30.000 f. et 3.000 f. S'ad. aux not. à Paris, M°s Blanchet et Plicque, r. C.-des-P.-Champs, 25.

OFFRES ET DEMANDES

ON dem. à titre d'élève dess. vérif. jeune homme 16 à 17 ans demeur, chez ses parents. Appoint. selon capacités. Init. A. L.

UN jeune homme, bonne tenue, bonne éducation et sachant travailler demande emploi de dessinateur chez architecte, désire conserver un jour ou deux par semaine pour continuer les cours de l'école. S'ad. bur. du journal. Init. C. J.

Architecte, 30 ans de pratique demande emploi dessinateur ou vérificateur. S'ad. bureau du Journal. Init. J. G.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, Société Anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864. Capital: 120 Millions.

ger), Avances sur Titres, Billets de Crédit Circulaires. Renseignements sur toutes les valeurs et sur tous les tirages

BILLARDS ET BILLARDS-TABLES

E. GUÉRET, 53, r. de Lancry, Paris.

HYALOCHROMIE Décoration du verre par un nouveau procédé d'application et de cuisson des couleurs vitrifiables.

ENGELMANN ET AMAND DURAND 222, boulev. Saint-Germain. — Pari

Méd. d'or, Ex.Universelle de 1878 CARRELAGES MOSAIQUES EN GRÈS CERAME DE LA VALLEÉ DE BRAY
BOULENGER AINÉ

ACHILLE BOULENGER, Succe AUNEUIL (Oise)

NI FROID NI AIR BOURRELETS JACCOUX CALFEUTRAGE INV. 35, rue de l'Echiquier

FAIENCES ARCHITECTURALES

DÉCORATIVES ET INALTÉRABLES

Exécution sur commande et d'après modèle.

SERGENT, Fabricant 106, avenue d'Orléans, Paris

MIROITERIE. VITRERIE

P. KARPPHLIN. Succe DE CH. BUQUET 15, rue de Buci, 15. — Paris

Grand Dépôt des Glaces des Manufactures Françaises

Glaces en tous genrés. — Cadres de tous styles - Ornementation -- Gravure. — Dorure. — Viraux. — Verres de toutes espèces. — Verres gravés et décorés.

Entreprise à forfait de grands travaux de Miroi-terie et de Vitrerie pour Bâtiments, Magasins, Châteaux, Villas.

VITRAUX D'ART

pour Églises, Châteaux, Villas, Appartements, Meubles PARIS
PENTURE ET GRAVURE SUR VERRE
Envoi franco du catalogue sur demande G.

CARREAUX DE PLATRE

FORAGES ET SONDAGES DE PUITS

BLANCHARD, ENTREPRENEUR 8, rue Julienne et 41, boul. Arago, Paris

SÉCURITÉ DES INVENTEURS

Cabinet BARRAUD, ingénieur civil Ancien professeur de mathématiques de l'Université Fondé en 1882

H. JACQUELIN BARRAUD ET C'e

Ingénieurs civils Conseils en matière de propriété industrielle

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE
DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS
EXPLOITATION ET VULGARISATION

DES INVENTIONS BREVETÉES
Associations. — Commandites
Sociétés par Actions

30, Boulevard Saint-Michel. - PARIS

CARRELAGES & PAVAGES. - A. DEFRANCE & Cie.

BEAUT

A Pont-Ste-Maxence (Oise).

Demanger album et prospectus.

4 MÉDAILLES D'OR 1 DIPLOME D'HONNEUR DEPUIS 1884

SOCIÉTÉ DES CHAUX HYDRAULIQUES ET CIMENTS DE L'AUBE Chaux hydrauliques du Seilley (marque Kleine); de Saint-Bernard (marque Convert et Maugras), à Ville-sous-La-Ferté (Aube); de Mussy-sur-Seine (Aube); des Côtes-d'Alun (Haute-Marne); de Bouix (Côte-d'Or) etc., etc. Plombs carrés, marques déposées

PORTLAND MAISON A PARIS 26, rue du Maroc SIÈGE SOCIAL ATROYES

Diplôme d'honneur, Méd. d'or, Vermeil et Argent. - Fabrique de carreaux mosaïque en ciment.

BADIGEON

COULEURS CHEVAILLIER BREVETÉ S. G. D. G. 54, RUE DES FRANCS-BOURGEOIS, 54

UNE RÉSISTIXTOUTES LES INTEMPÉRIES ET LAVAGES
EST D'AU EPPREUPÉRIEUR AU BADIGEON A LA CHAUX ORDINAIRE
ENVOLANCEMENT DE LE PROPERTIES ET LAVAGES

EST D'AU EPPRSUPÉRIEUR AU BADIGEON À LA CHAUX ORDINAIRE ENVOIANCON AU PROSPECTUS

0 5

BAIGNOIRES et CHAUFFE-BAINS

Hydrothérapie générale

Installations complètes d'établissements et de salles de bains particulières.

BORDIER

Constructeur, Bté., S. G. D. G.



APPAREILS de LESSIVAGE

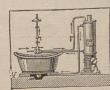
Chaudières. — Cuylers. — Séchoirs

installations complètes pour blanchisseries Communautés, Lycées, Collèges, etc.

2. rue Claude-Vellefaux PARIS

BAIGNOIRES. - CHAUFFE-BAINS. SPÉCIALITÉ DE CHAUFFE-BAINS PARISIEN. 00

APPAREILS DE LESSIVAGE SYSTÈME GASTON BOZERIAN, ETC., ETC.



ENVOI FRANCO DE CATALOGUES.



DELAROCHE AINÉ 22, Rue Bertrand, PARIS

LIBRAIRIE DE LA CONSTRUCTION MODERNE

DUJARDIN et C'e, Editeurs

PARIS. — 17, RUE BONAPARTE, 17. — PARIS

ENCYCLOPÉDIE

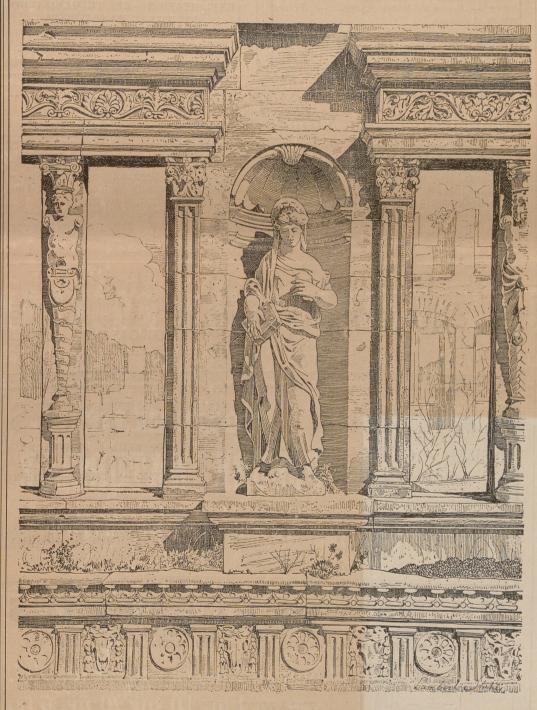
DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

Publiée sous la direction de M. P. PLANAT

Six forts volumes grand in-8°

Comprenant 600 planches hors texte et 4,000 dessins

Prix de l'ouvrage complet 300 fr. (Etranger, 348 fr.)



Vol. 1. - Motif du Château de Heidelberg.

Un tel ouvrage est en quelque sorte le livre par excellence qui devra figurer dans toute bibliothèque d'architecte. A lui seul il résume et condense un vaste ensemble de connaissances artistiques, techniques, historiques et juridiques, disséminées d'habitude dans de nombreuses publications, ou qui même n'ont jamais été mises sous les yeux du public.

Pour approcher autant que possible de la perfection dans une aussi vaste conception, nous nous sommes adressés à de nombreux collaborateurs, et nous avons demandé à chacun d'eux les études que nous désignaient ses recherches et ses travaux antérieurs.

Toutes les branches de l'architecture et de la construction sont représentées par des hommes d'une compétence indiscutable. On remarquera que pour les études de l'art dans les pays étrangers nous nous sommes adressés à des nationaux qui ont sous les yeux le thème même de leurs articles.

Quant à la forme adoptée pour présenter au lecteur ces multiples études, la voici résumée en deux mots: beaucoup de documents, sous forme très concise, d'un maniement commode et expéditif, accompagnés de très nombreux dessins, puisque le dessin est le document parlant par excellence et dispense de longues et inutiles descriptions.

La publication par fascicules permet à l'architecte de lire une livraison en attendant l'apparition de la suivante. Nous disons lire, car il ne s'agit pas ici d'un dictionnaire sec et aride, mais d'une Encyclopédie, où chaque article forme une étude d'ensemble, un chapitre complet.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

À l'occasion de l'Exposition universelle la Compagnie d'Orléans délivrera à partir du 1^{er} juin 1889 jusqu'au 31 octobre suivant, à toute personne qui en fera la demande, des cartes d'abonnement trimestrielles pour Paris, comportant une réduction de 40 % sur les prix prévus par son tarif spécial A nº 3 pour les cartes d'abonnement de cette durée,

Toutefois, cette réduction ne portera que sur les cartes délivrées pour des parcours excédant 50 kilomètres.

Excursions en Auvergue et dans le Limousin

permettant de visiter

permettant de Visiter

LE Mont-Dore, La Bourboule, Royar, ClermontFerrand, Néris et Evaux.

Avec arrêt facultatif à toutes les gares
du parcours.

La Compagnie d'Orléans délivre du 15 juin
au 30 septembre des billets d'excursion en Auvergne et dans le Limousin valables pendant 30 jours, au départ de Paris, Orleans, Blois, Tours, Le Mans, Angers et Nantes, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, aux prix ré-

gares et stations intermediaires, aux prix reduits ci-après:
Paris 4^{re} classe 408 fr., 2° classe 81 fr.; Nantes 4^{re} classe 125 fr., 2° classe 96 fr.; Angers 4^{re} classe 146 fr., 2° classe 87 fr.; Le Mans 4^{re} classe 414 fr., 2° classe 85 fr.; Tours 4^{re} classe 400 fr., 2° classe 75 fr.; Blois 4^{re} classe 95 fr., 2° classe 71 fr.; Orléans 4^{re} classe 95 fr., 2° classe 71 fr.; Orléans 4^{re} classe 95 fr., 2° classe 71 fr.; Orléans 4^{re} classe 95 fr., 2° classe 71 fr.

1º Le parcours entre le point de départ et

Vierzon, et vice versa;

2º Vierzon, Bourges, Montluçon, ChambletNéris (Bains de Néris), Evaux (Bains d'Evaux),
Eygurande, Laqueuille (Bains du Mont-Dore et
de La Bourboule), Royat (Bains de Royat),
Clermont-Ferrand, Largnac, Ussel, Limoges
(par Tolle, Brive et Saint-Yrieix, ou par
Eymoutiers), Vierzon.

La durée de validité de ces billets (30 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 40 jours, moyennant le payement, pour chaque période, d'un supplément égal à 40 % du prix du billet.

Il est délivré à toute station du réseau d'Orléans, pour pur autre station du réseau située.

léans, pour une autre station du réseau située sur l'itinéraire des billets de voyage circulaires

ci-dessus, ou inversement, des billets d'aller et etour de 1^{re} et de-2^e classe, avec réduction de25 % sur le prix ordinaire des places.

Ces billets sont délivrés, soit au commencement du voyage pour aller rejoindre l'itinéraire du billet d'excursion dont ils forment le complément, et dont la demande doit être faite en même temps soit au cours du voyage pour même temps, soit au cours du voyage pour atteindre des points du réseau situés en dehors de l'itinéraire du billet d'excursion.

de l'itinéraire du billet d'excursion.

On délivre des billets à toutes les gares du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

AVIS ESSENTIEL — Les prix ci-dessus ne comprennent pas le parcours de terre dans les services de correspondance de Chamblet-Néris à Néris, — de la gare à la localité d'Evaux et de Laqueuille au Mont-Dore et à La Bourboule.

Du Mont Dere et de la Baurboule à Boyat

Du Mont-Dore et de la Bourboule à Royat et Clermont-Ferrand et vice versa, billets d'aller et retour réduits de 25 %, valables pendant

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages d'excursion

Avec itinéraires tracés d'avance au gré des voyageurs.

Billets individuels et collectifs

Il est délivré pendant toute l'année des billets individuels et collectifs à prix réduits de 1.5, 20 3° classe, pour des voyages d'excursion sur l'un ou plusieurs des réseaux de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Etat, du Midi, du Nord, d'Onless et de l'Onest de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans et de l'Ouest.

Les itinéraires sont établis par les voyageurs eux-mêmes et doivent ramener ces derniers à

leur point de départ.

Les prix des billets individuels offrent des réductions variant de 20 à 60010 suivant la lon-

gueur du pareours.

Pour les billets collectifs, cette réduction s'augmente de 10 010 pour la 3° personne et de

25 0 0 pour la $4^{\rm me}$, ainsi que pour chaque personne au dela de la $4^{\rm me}$. Les enfants de 3 à 7 ans paient la moitié du

Les chiants de 3 à 7 ans paient la moute du prix payé par les grandes personnes.

La validité des billets est de 30 jours pour des parcours inférieurs à 1,300 kilomètres; 45 jours pour des parcours de 1,300 à 3,000 kilomètres; 60 jours pour les parcours supérieurs à 3,000 kilomètres. Faculté de prolongation de 3 périodes de 10 jours chaque mysiode de vivoles solicités.

plément par chaque période de prolongation.

Arrets facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire. Les demandes de billets doivent être faites 5 jours au moins avant celui du départ et être accompagnées d'une consignation de 10 francs

de 10 francs.

Exposition universelle de Paris de 1889.

Extension de la validité, des billets d'aller et retour.

Pour faciliter la visite de Paris et de l'Exposition universelle, la Compagnie P.L.M. a décidé qu'à partir du 21 juin 1889 et pendant toute la durée de l'Exposition, la validité des billets d'aller et retour de 1^{re} 2º et 3º classe, à prix réduits, délivrés pour Paris par toutes les gares du réseau, serait fixée comme suit:

Jusqu'à 200 kilomètres, 4 jours; de 201 à 300, 6; 301 à 400, 8; 401 à 300, 10; 501 à 700, 12; 701 à 900, 14.

Au-dessus de 900 kilomètres, 15 jours.

Non compris le jour du départ.

Cette validité peut être prolongée deux fois de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le payement chaque fois, d'un supplément de 100 l0.

ERIE DE LA CONSTRUCTION MODERNE

Paris. - DUJARDIN et Cie. - 17, rue Bonaparte.

Cette pelure naturelle, très résistante d'une transparence parfaite, n'est enduite d'aucune substance grasse; elle no peut done jamais jaunir ni s'alle sen

NOUVELLE PELURE NATURELLE

préparation Sans

Ne jaunissant jamais Ne devenant pas cassante

Rouleau 1 m. 45 sur 20 m., 9 fr. 1 m. 10 sur 20 m., 7 fr.

Nous envoyons nos échantillons de papiers à dessins et notre prix courant sur toute demande affranchie.

10 Havre 1887 Peintures fournies

FABRIQUE DE VERNIS & COULEURS

MÉDAILLE D'OR



MÉDAILLE D'OR Barcelone 1888

SOCIÉTÉ ANONYME

DES GOMMES NOUVELLES & VERNIS

Capital: 1.700.000 Francs

56, Rue de la Victoire, PARIS — Usine à Saint-Denis (Seine) VERNIS GRAS pour le bâtiment, pour la carrosserie et pour l'industrie, garantis supérieurs à tous autres produits français ou étrangers. Adoptés par les chemins

PEINTURES VERNISSÉES, BREVETÉES S. G. D. G. de toutes nuances et pour tous usages.

Beauté, Solidité, Economie

Ces Peintures ont été employées exclusivement pour la TOUR EIFFEL.

61, FAUEOURG POISSONNIÈRE, A PARIS

FAÏENCES FINES EN TOUSGENRES, BLANCHES. IMPRIMÉES OU DÉCORÉES CUVETTES ET APPAREILS POUR WATER-CLOSETS ET POUR MEURLES DE TOILETTE PLAQUES, BOUTONS DE PORTE, CYLINDRES POUR PILES. FILTRES, ETC. CARREAUX POUR REVETEMENTS

Pour tous renseignements s'a tresser : 61, faubourg Poissonnière

TUYAUX DE GRES : FABRICA

DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES PRODUITS CÉRAMIQUES de JEANMENIL et RAMBERVILLERS (Vosges) CUVETTES EMAILLÉES

ECONOMIE

APPAREILS SANITAIRES ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR



à RAMBERVILLERS (Vosges).

Devis et plans de distributions d'eau et d'assainissements Représentants à Paris : MM. MILLOT et Cie, 136, avenue Daumesnil.

Envoi franco de tarifs et d'échantillons

FRANÇOIS COIGNET & C"

PIERRES EN BÉTONS AGGLOMÉRÉS BÉS G D G CARRELAGES

Striés pour cours et passages dits mosaïques en ciments colorés en mosaiques de granits et de marbres

MOSAIQUES COIGNET B'SGDG

CARRELAGES, REVÊTEMENTS, GUÉRIDONS, TABLES etc. MOSAIQUES DÉCORATIVES EXÉCUTION SUR PLACE

MOSAIQUES VENITIENNES ET ROMAINES

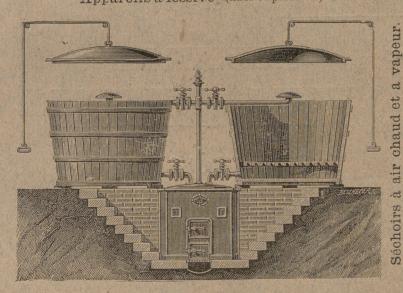
3, rue des Mathurins, Paris. USINES A ASNIÈRES (SEINE)

ROBINETS, GARDE-ROBES

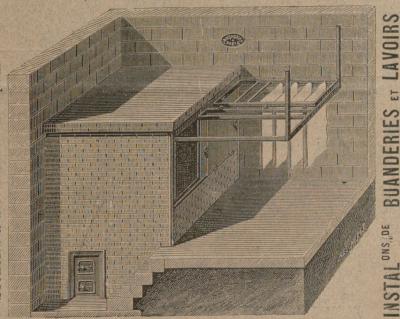
CHASTEL



Appareils à lessive (fixes et portatifs).



INGENR, APPAREILS DE CHAUFFAGF, VENTILATEURS 30, rue Berthollet. - PARIS



ET BUANDERIES

VITRAUX

DARI RELIGIEUX

DE TOUS STYLES

COMMISSION

PEINIRE VERRIER

PARIS. - 230, BOULEVARD RASPAIL. - PARIS.

TRAVAUX EXÉCUTÉS A PARIS

ÉGLISES SAINT-SULPICE, SAINT-LEU, IMMACULÉE-CONCEPTION, SAINT-FRANÇOIS DE SALES, SAINT-EUGÈNE, SAINT-JEAN-BAPTISTE DE GRENELLE

ANCIENS

ET

MODERNES

EXPORTATION